

La sainte Trinité de Benoît XVI :
haine des libertés,
obscurantisme
et extrême droite

Jocelyn Bézecourt

<http://atheisme.org>

Reproduction interdite sans l'accord de l'auteur.

Sommaire

1 Un pape contre les libertés individuelles.....	3
1.1 La Congrégation pour la Doctrine de la Foi.....	3
1.2 Le mariage.....	4
1.3 L'union libre.....	5
1.4 La sexualité et/ou la reproduction.....	6
1.4.1 La contraception.....	6
1.4.2 L'avortement.....	7
1.4.3 L'infertilité.....	8
1.5 Le divorce.....	9
1.6 L'euthanasie, le suicide et la bioéthique.....	10
2 La superstition contre le matérialisme et la laïcité	12
2.1 Un artisan zélé de l'obscurantisme chrétien.....	12
2.1.1 Numérologie et signes célestes.....	12
2.1.2 La mort.....	13
2.2 Le mal incarné dans le matérialisme.....	15
2.2.1 Jean Paul II et l'athéisme.....	16
2.2.2 Un Catéchisme ouvert sur la pensée de Ratzinger	16
2.2.3 La récupération de la raison.....	21
2.2.4 Le double langage face à Jürgen Habermas.....	24
2.2.5 La science.....	25
2.3 La laïcité.....	31
2.3.1 Résister à la laïcité.....	31
2.3.2 Le relativisme.....	34
2.3.3 Une religion opprimée ?.....	35
3 Le pape qu'attendait l'extrême droite.....	37
3.1 Le Front National	37
3.2 L'AGRIF.....	37
3.3 Le Mouvement National Républicain.....	37
3.4 Christine Boutin.....	38
3.5 L'Opus Dei.....	38
3.6 Les Légionnaires du Christ.....	39
3.7 La Fraternité Sacerdotale Saint Pie X.....	39
3.8 La béatification de Léon Dehon.....	40
3.9 Prêtres contre-révolutionnaires mexicains et espagnols	41
3.10 Un criminel de guerre croate protégé par le Vatican.....	43

1 Un pape contre les libertés individuelles

1.1 La Congrégation pour la Doctrine de la Foi

L'ascension à la papauté de Joseph Ratzinger a consacré au poste suprême un des plus fins connaisseurs du Vatican et un des plus scrupuleux porte-parole de la doctrine chrétienne. Son élection est une garantie solide contre une dilution de l'Église catholique dans la modernité. Il serait vain d'espérer que Benoît XVI s'écarte de Ratzinger, l'homme a montré suffisamment de constance dans sa longue carrière pour ne pas croire à un infléchissement. Car, en dogmatique catholique, infléchissement est trahison. Pas de traître à la cause chrétienne au Vatican. Et les premiers mois du nouveau pouvoir ont confirmé cette rigidité.

Alors que certains priaient pour un pape venu d'Afrique ou d'Amérique latine, où se concentre le gros des troupes, le conclave a choisi, le 19 avril 2005, un des siens déjà présent dans les murs de Saint-Pierre depuis vingt trois ans. Dans le collège électoral, seuls deux cardinaux, dont Ratzinger, n'avaient pas été nommés par Jean Paul II. C'est dire si l'assemblée des électeurs avait été patiemment formatée pour remplacer le pape polonais par sa copie conforme.

Nommé cardinal en 1977 par Paul VI, Joseph Ratzinger devient Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi quatre ans après grâce à Jean Paul II. Ce poste de vigie lui a permis d'acquérir une connaissance parfaite des moindres rouages du petit territoire. Jean Paul Ier, élu, mort, enterré et oublié en l'espace d'un mois, n'eut pas le temps de contribuer à son ascension. Pour Ratzinger, la direction de la Congrégation pour la doctrine de la foi s'est accompagnée de la présidence de plusieurs commissions : la Commission théologique internationale, la Commission biblique pontificale et la commission chargée d'élaborer le nouveau catéchisme. Gardien du dogme, Ratzinger a été le censeur supérieur qui décide du licite et de l'illicite en terre chrétienne. Et un mois après son élection, Ratzinger a choisi un fidèle continuateur pour diriger la divine congrégation : William Levada, un cardinal des États Unis d'Amérique. Pour lui, un chrétien ne peut soutenir une opinion distincte de celle décidée par le Vatican sur l'avortement et l'euthanasie (*AFP* 13 mai 2005). Et en 2004, Levada s'était prononcé pour le refus de la communion aux politiciens qui prônent le droit à l'avortement.

Si Ratzinger a souvent été qualifié de "grand inquisiteur", ce n'est pas seulement en raison de son action de surveillance idéologique mais aussi de l'héritage historique, jamais renié, porté par la Congrégation pour la Doctrine de la Foi. La Congrégation est, en effet, l'héritière de la sinistre Inquisition. Créée en 1542 par le pape Paul III, la Sacrée Congrégation de l'Inquisition romaine et universelle fut renommée une première fois en Sacrée Congrégation du Saint-Office en 1908 puis une nouvelle fois en Congrégation pour la Doctrine de la Foi en 1967. La Congrégation a pour mission de "*promouvoir et de protéger la doctrine et les mœurs conformes à la foi dans tout le monde catholique*" (présentation de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, site du Vatican, http://www.vatican.va/roman_curia/congregations/cfaith/documents/rc_con_cfaith_pro_14071997_fr.html).

Dans leur *Manuel des inquisiteurs* (Albin Michel 2001), Nicolau Eymerich et Francisco Peña énumèrent hérésies et comportements déviants à châtier par la réquisition des biens, l'incarcération, le fer ou le feu. Privée de son bras armé par la laïcisation de la société plutôt que par une réflexion mûrie dans un concile de théologiens, la congrégation héritière de ces

imprécateurs limite aujourd'hui ses actes officiels à la définition du bon et du mauvais. Le langage y est franc et direct sans sous-entendu, insinuation ou usage du conditionnel. Toutes les questions, religieuses ou pas, et tous les individus, croyants, athées ou agnostiques, peuvent être l'objet d'une fatwa de la Congrégation. Nul doute que les diktats catholiques s'étendraient aux extraterrestres s'il en était de connus. L'Église ne serait rien sans ce devoir d'ingérence où le catéchisme a remplacé le manuel de l'inquisiteur.

Les crispations doctrinales sont une part essentielle des décrets de la Congrégation mais les élucubrations sur la formule à utiliser pour la profession de la foi ou les méditations sur les mystères de l'incarnation indiffèrent superbement les mécréants. Plus inquiétants, voire criminels, sont les avis relatifs à la morale, à la vie, qui prétendent régir la part la plus intime de chacun. Leur nocivité s'étend bien au-delà du groupe des chrétiens par le biais des pressions incessantes exercées sur tous les gouvernements de la planète. On peut, pour Benoît XVI, paraphraser le cardinal Poupard qui disait, à propos de son prédécesseur, que *"ce pape est un don de Dieu"* pour sa fidélité aux préceptes du catholicisme (*Ce pape est un don de Dieu*, Plon 2001).

S'il est un texte qui constitue la ligne idéologique de Benoît XVI, c'est bien le Catéchisme publié en 1992 sous sa direction. Commandé en 1986 à une commission de douze cardinaux et évêques, le Catéchisme est *"une norme sûre pour l'enseignement de la foi"* (Jean Paul II, *Catéchisme de l'Église Catholique*, Mame Plon, 1992). Il édicte des règles à observer, des interdits auxquels se soumettre, des condamnations sans appel. Le Catéchisme étant la norme à suivre en tout point de la planète, une version allégée, en nombre de commandements mais pas en rigueur, a été publiée en juin 2005. Organisé comme un système mécanique de questions-réponses, le texte ne présente aucune innovation. Un format poche a été adopté pour mieux aider, en toute circonstance, à résister aux péchés (*AFP* 28 juin 2005). Benoît XVI souhaitait que ce résumé accompagne les participants aux Journées Mondiales de la Jeunesse (Catholique) de Cologne d'août 2005 (*AFP* 27 juin 2005). Rien de tel que la consultation du Catéchisme, à la veillée autour d'un feu de camp, pour déterminer le licite et l'illicite dans les tentations quotidiennes offertes dans ce genre de rassemblement festif.

Comme la théologie se moque du réel pour lui préférer les chimères célestes, les théologiens ont élaboré un arsenal de sentences implacables envers les comportements impies. Les textes de la Congrégation pour la doctrine de la foi et le Catéchisme de l'Église catholique constitueront donc ici le matériau premier pour examiner l'exécration du christianisme pour l'autonomie individuelle.

1.2 Le mariage

Dans une méconnaissance, officiellement absolue, du sujet, la congrégation des chastes célibataires romains s'est arrogée le droit de décider du comportement sexuel de chacun, chrétien ou pas. La classification est aussi rapide qu'aveugle : le seul comportement autorisé, et encouragé, est celui d'un acte sexuel entre un homme et une femme, mariés ensemble selon le rite chrétien, sans rendre impossible la procréation. Un coup de semonce est administré promptement aux contrevenants : *"l'acte sexuel doit prendre place exclusivement dans le mariage; en dehors de celui-ci, il constitue toujours un péché grave et exclut de la communion sacramentelle"* (*Catéchisme* 2390). Le mariage chrétien a une ambition double : *"le bien des époux eux-mêmes et la transmission de la vie"* (*Catéchisme* 2363). L'acte sexuel peut ne pas avoir systématiquement la procréation comme finalité (il peut être pratiqué en dehors des périodes de fécondité) pourvu que les vertus de la *"chasteté conjugale"* soient

observées. La chasteté reçoit d'ailleurs un réceptacle bien singulier comme elle s'exprime dans *"l'amitié du prochain"* (Catéchisme 2347). Si elle est souvent le prélude au mariage, elle conduit toujours à *"la communion spirituelle"* et est *"promesse d'immortalité"*, stratagème astucieux pour parer d'une aura mystique ce qui demeure une violence faite au corps. Toutefois, cette tolérance timide sur la *"chasteté conjugale"* ne s'étend pas aux fiancés qui, eux, devront patienter jusqu'au passage devant monsieur le curé pour goûter aux *"manifestations de tendresse spécifiques de l'amour conjugal"* (Catéchisme 2350). Pour être plus clair et concret : *"les fiancés sont appelés à vivre la chasteté dans la continence"*. Il s'agit, comme toujours dans le catholicisme, d'une épreuve pour mesurer la solidité du renoncement au plaisir et, par là, l'attachement à la foi chrétienne faite de mortification et de discipline : *"ils verront dans cette mise à l'épreuve une découverte du respect mutuel, un apprentissage de la fidélité et de l'espérance de se recevoir l'un et l'autre de Dieu"*.

Pour un couple marié, l'impératif de la perpétuation de l'espèce humaine provient d'une injonction divine, alibi commode pour atténuer les frustrations de la clique de gourous qui siègent à Rome. Le lien entre l'union et la procréation est un lien indissoluble *"que Dieu a voulu et que l'homme ne peut rompre de son initiative"* (Catéchisme 2366). La procréation elle-même obéit à une mission divine : *"Appelés à donner la vie, les époux participent à la puissance créatrice et à la paternité de Dieu"* (Catéchisme 2367). Ainsi, l'enfant sera à son tour un sujet de la divinité chrétienne dont la *"paternité"* s'étend à l'ensemble de l'humanité. Le corps humain acquiert ainsi une nature intrinsèquement religieuse et, dans son discours sur la famille du 6 juin 2005 (Zenit 8 juin 2005), Benoît XVI en avait précisé la composante théologique : *"Le corps de l'homme et de la femme revêt donc également, pour ainsi dire, un caractère théologique."*

Loin de constater, dans les mœurs de ses contemporains, la victoire du mariage chrétien, Benoît XVI poursuit sans relâche de ses flèches ce qu'il interprète comme des formes de *"dissolution du mariage"*, niant qu'une union sincère et forte puisse exister en dehors du mariage chrétien : *"Les diverses formes actuelles de dissolution du mariage, comme les unions libres et le « mariage à l'essai », jusqu'au pseudo-mariage entre personnes du même sexe, sont au contraire l'expression d'une liberté anarchique, qui se fait passer à tort pour la véritable liberté de l'homme"* (Discours sur la famille, 6 juin 2005). La seule liberté autorisée par le christianisme réside dans l'obéissance à des préceptes castrateurs forgés par une assemblée de puritains. Benoît XVI plagie en fait Ratzinger qui fustigeait le *"laïcisme radical"*, coupable *"d'assimiler au mariage les différents types d'union"* (Zenit, 2 décembre 2004).

1.3 L'union libre

Les imprécations trop générales contre tout ce qui se distingue du mariage chrétien ne suffisent pas. Le catéchisme étant un manuel de prêt à penser, les cas spécifiques d'unions d'un autre type sont examinés avec une minutie qui n'a d'égale que la fermeté du jugement. L'union libre est de ceux-là et le Catéchisme s'attache d'abord à dénoncer l'appellation; quand le concept dérange, on attaque sa formulation. Le texte nie le caractère "libre" de cette union au prétexte qu'il n'y aurait pas de confiance mutuelle, manipulation inacceptable ou méconnaissance absolue de la situation de la part de la hiérarchie : *"l'expression est fallacieuse : que peut signifier une union dans laquelle les personnes ne s'engagent pas l'une envers l'autre et témoignent ainsi d'un manque de confiance, en l'autre, en soi-même, ou en l'avenir ?"* (Catéchisme 2390). Avec un mépris abject des individus ayant choisi de vivre en union libre, le Catéchisme décrète que les différentes formes d'unions libres *"détruisent l'idée*

même de la famille", "affaiblissent le sens de la fidélité" et "sont contraires à la loi morale" (Catéchisme 2390). L'autoritarisme du jugement est sidérant quand on sait que les curés sont, en principe, incapable de connaître les situations qui sont l'objet de leurs condamnations et que, en pratique, nombreux sont ceux qui en ont fait l'expérience réjouie. De façon plus générale, tout acte sexuel hors mariage, qu'il y ait vie commune ou pas, est désigné comme de la "fornication" et "est gravement contraire à la dignité des personnes et de la sexualité humaine naturellement ordonnée au bien des époux ainsi qu'à la génération et à l'éducation des enfants" (Catéchisme 2353). Morale, dignité, nature, autant de récupérations linguistiques de termes évoquant la "normalité" pour en orner un catholicisme castrateur.

1.4 La sexualité et/ou la reproduction

La finalité reproductrice de toute sexualité n'est pas née dans les cerveaux frustrés de quelques prêtres qui, désespérés par leur situation, font partager, de force, leurs propres tares à autrui. Si partager le malheur ne le diminue pas, il comble cependant le puritain moraliste de l'ivresse de créer chez ses brebis une culpabilité très intime. La phobie du plaisir sexuel est en fait inscrite dès le début de la Bible avec l'invention du péché originel. Croquer la pomme n'est pas un simple délit de gourmandise. C'est d'abord l'accession à l'arbre de la connaissance, chose insupportable pour des sectes dont la pérennité ne repose que sur l'ignorance et la soumission. C'est aussi la répression de toute forme de plaisir, d'un hédonisme selon lequel la vie n'est pas une vallée de larmes mais une œuvre à construire pour le bien être de chaque individu en harmonie avec la cité. La souffrance est belle et la jouissance insupportable. Une pratique sexuelle intentionnellement orientée vers la recherche du seul plaisir et, pour cela, empêchant la procréation, est donc à proscrire : *"le plaisir sexuel est moralement désordonné, quand il est recherché pour lui-même, isolé des finalités de procréation et d'union" (Catéchisme 2351). Séparer la sexualité de la reproduction irait contre les desseins d'un dieu absent. La contraception et, pire, l'avortement sont donc condamnés à longueur de pages dans les textes officiels, les déclarations de presse et les ouvrages de Benoît XVI.*

1.4.1 La contraception

Le Catéchisme, dont il faut louer la clarté, édicte qu'il est interdit de se soustraire à la procréation par le recours à *"toute action qui, soit en prévision de l'acte conjugal, soit dans son déroulement, soit dans le développement de ses conséquences naturelles, se proposerait comme but ou comme moyen de rendre impossible la procréation" (Catéchisme 2370). En clair, préservatifs, pilules et autres moyens de contraceptions actifs sont interdits en tant que moyens artificiels et délibérés d'empêcher la procréation. Comme les époux peuvent, parfois, ne pas être animés d'intentions mauvaises et qu'il serait donc exagéré de les accabler gratuitement, c'est la morale (chrétienne) qui est appelée à la rescousse pour, encore, fustiger, empêcher, interdire : "La légitimité des intentions des époux ne justifie pas le recours à des moyens moralement irrecevables (par exemple la stérilisation directe ou la contraception)" (Catéchisme 2399). Par contre, "la continence périodique, les méthodes de régulation des naissances fondées sur l'auto-observation et le recours aux périodes infécondes sont conformes aux critères objectifs de la moralité" (Catéchisme 2370), une "moralité" très chrétienne naturellement.*

Quant à l'État, il *"n'est pas autorisé à favoriser des moyens de régulation démographiques contraires à la morale" (Catéchisme 2372). On notera ici que, d'une part, l'Église catholique*

s'érige en représentante vertueuse de la morale et que, d'autre part, sans aucune légitimité démocratique, elle entend dicter aux États ce qui relève de leur politique intérieure.

Mais les justifications de l'Église sont plus profondes et ne se limitent pas à la phobie du sexe. Dans les mythes monothéistes, l'idée d'un dieu omnipotent ne laisse aucune place à l'autonomie de l'individu, à la libre disposition de son corps, de sa vie, de sa mort, aucun espace décisionnel où affirmer sa différence. Décider de la fin de sa propre vie par le suicide ou l'euthanasie est insupportable, la planification des bébés aussi. Ratzinger rejette que le couple décide seul de ce qui relève d'une décision divine, la naissance est voulue par la divinité chrétienne à la date choisie par celle-ci. Le Planning Familial est une insulte à la notion de dieu, une usurpation de ses attributions. Dans *Le sel de la terre* (entretiens avec Peter Seewald, Flammarion Cerf, 1997, page 198), le Père Joseph expulse sa phobie de l'ère technologique où "*l'un des grands dangers qui nous menacent*" est "*vouloir maîtriser notre condition humaine par la technique*", et la contraception s'inscrit dans cette technicité, chimique ici. Mieux vaut "*ne pas prétendre régler de grands problèmes moraux par le simple moyen des techniques, de la chimie, mais de chercher à les résoudre moralement, par un mode de vie.*" Ici encore, le christianisme façonne une morale qui est convoquée pour conserver à l'autorité religieuse son pouvoir sur les individus et la charge de culpabilité sexuelle qui les salit d'une tâche indélébile. Dans une société qui, pour être pleinement religieuse, se devrait d'être immuable, la révolution des comportements produite par la diffusion de la contraception a délaissé le puritanisme catholique dans la froideur des sacristies. La nouvelle relation au corps, désormais débarrassé de toute culpabilité imaginaire, brise les chaînes imposées par des siècles de catholicisme; le corps n'est plus méprisable.

1.4.2 L'avortement

Après l'interdit sur la contraception, l'interruption volontaire de grossesse est, on s'en doute, honnie avec violence. Au motif que "Dieu" serait créateur de toute chose, l'être humain, sa créature, son sujet, sa marionnette, n'a pas autorité à défaire ce qu'il aurait façonné. La condamnation est d'autant plus cinglante qu'il s'agit de contrer la révolte d'un sujet qui revendique une puissance imparable par son maître. La vexation de voir son œuvre défaire par la médecine s'accompagne d'une autre justification, mensongère elle aussi : l'Église serait contre la peine de mort, et l'avortement, qu'elle assimile à une sentence de mort prononcée contre l'embryon, tomberait alors sous le coup de cet humanisme opportun. Le cardinal vainqueur du scrutin du 19 avril s'en était exprimé dans *Le sel de la terre* (page 199) avec sa froide clarté habituelle : "*Dans la peine de mort, quand elle est appliquée de droit, on punit quelqu'un qui s'est rendu coupable de crimes très graves prouvés, et qui représente aussi un danger pour la paix sociale; c'est donc un coupable qui est puni. Tandis que, dans le cas de l'avortement, la peine de mort frappe quelqu'un d'absolument innocent.*"

Pourtant, l'opposition supposée de l'Église catholique à la peine de mort relève d'une lecture sélective : la peine capitale demeure en fait autorisée quand la société est en danger. Dans *Ecclesia in America* (janvier 1999), Jean Paul II déclare que "*les cas d'absolue nécessité de supprimer le coupable sont désormais assez rares, sinon même pratiquement inexistants*". "*Pratiquement*" n'est pas "*absolument*"... De même, dans l'encyclique *Evangelium Vitæ* de 1995 : "*il est clair que la mesure et la qualité de la peine doivent être attentivement évaluées et déterminées; elles ne doivent pas conduire à la mesure extrême de la suppression du coupable, si ce n'est en cas de nécessité absolue, lorsque la défense de la société ne peut être possible autrement.*" Et on sait le genre d'abus auxquels "*la défense de la société*" peut conduire, comme le Patriot Act voté aux États Unis d'Amérique à la suite des attentats du 11

septembre 2001. La peine de mort est donc interdite au Vatican sauf quand elle est autorisée, sommet de la théologie catholique.

Le Catéchisme condamne l'avortement comme une *"malice morale [...] gravement contraire à la loi morale"*(2271). Sans surprise, *"la coopération formelle à un avortement constitue une faute grave"* (2272) et les contrevenants encourent l'excommunication. Ratzinger, en tant que préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, avait rappelé en 2002 cette obligation pour tout chrétien de refuser la pratique d'un avortement dans une *Note doctrinale concernant certaines questions sur l'engagement et le comportement des catholiques dans la vie politique*. Le texte s'adresse en premier lieu aux évêques mais vise spécialement les politiciens catholiques. Les élus ayant la charge d'élaborer les lois, il convenait de rappeler les exigences du catholicisme sur, entre autres sujets, l'avortement. Injonction leur est donc donnée de ne pas cautionner la mise en place de législations favorables à l'interruption volontaire de grossesse car *"est en jeu l'essence de l'ordre moral"*.

La crispation de Ratzinger est d'autant plus marquée que l'heure est grave et rares sont les signes annonciateurs d'une reconquête catholique des sociétés d'Europe de l'ouest. L'Irlande qui en est pourtant un des bedaux les plus sages, a commis le sacrilège de refuser un durcissement de la loi sur l'avortement. Le référendum du 6 mars 2002 n'a cependant pas été un raz-de-marée, tout au plus une onde légère, et l'interdiction de l'avortement est encore loin d'être remise en question. L'enjeu du vote était plus modeste. Il s'agissait pour le gouvernement de droite et l'Église de rendre le recours à l'avortement définitivement impossible même dans les cas les plus dramatiques. Le texte prévoyait de refuser l'avortement dans le cas où la femme enceinte menace de se suicider. Les irlandais ont rejeté cette aggravation d'une législation qui est pourtant la plus stricte d'Europe. Mais la majorité très mince (50,42%) de la consultation témoigne d'une emprise très forte de l'Église. Les femmes qui désirent avorter sont actuellement contraintes d'aller en Angleterre, soit 7000 à 10 000 cas par an.

1.4.3 L'infertilité

Les cardinaux sont des experts et ils ont aussi prévu les cas d'infertilité. Deux solutions s'offrent aux couples qui subissent ces situations très handicapantes : une bonne et une mauvaise, comme souvent. La bonne consiste à prier très fort pour bénéficier, probablement, d'une fécondation surnaturelle. La méthode avait connu une réussite remarquable avec le personnage mythique de Marie qui avait reçu la coopération de l'Esprit saint pour cette entreprise unique (*Nouveau Testament, Matthieu 1, 18, Luc 1, 35*). Jamais reproduit depuis, l'exploit du pigeon divin n'en continue pas moins de fasciner les foules superstitieuses. Le Catéchisme y croit et prescrit que *"les époux qui, après avoir épuisé les recours légitimes à la médecine, souffrent d'infertilité s'associeront à la Croix du Seigneur, source de toute fécondité spirituelle"* (2379).

Mais les époux peuvent se lasser des prières et orienter leurs espoirs vers des techniques biologiques. Le recours à des techniques d'insémination et de fécondation artificielles est aussitôt dénoncé par les Pères célibataires. En cause, là encore, l'absence de géniteurs mariés chrétiennement ensemble : *"Les techniques qui provoquent une dissociation des parentés, par l'intervention d'une personne étrangère au couple (don de sperme ou d'ovocyte, prêt d'utérus) sont gravement déshonnêtes. Ces techniques (insémination et fécondation artificielles hétérologues) lèsent le droit de l'enfant à naître d'un père et d'une mère connus de lui et liés*

entre eux par le mariage." (Catéchisme 2376). Et la morale (chrétienne) est à nouveau invoquée avec d'autorité pour disqualifier ces techniques comme "irrecevables" (2377).

1.5 Le divorce

Pas plus que la contraception ou l'avortement, le divorce n'est admis par l'Église en vertu du principe qu'on ne peut défaire ce que "Dieu" aurait uni. La séparation d'un couple est une offense à l'insécabilité conférée par l'autorité divine. Maintenir un couple uni par la contrainte religieuse est une chance supplémentaire pour accéder à la souffrance du Christ. Comme c'est dans la mortification et le malheur que s'exprime la sincérité de la foi, endurer une vie de couple insatisfaite voire insupportable est un formidable renoncement au bonheur terrestre et, par conséquent, un signe magnifique de soumission au catholicisme, donc à l'Église. La secte vaticane le ressasse depuis les origines et Benoît XVI ne déroge pas à la règle spécifiant que tout changement de la doctrine conduirait à une dilution suicidaire. Sous son impulsion, tant le Catéchisme que la Congrégation pour la Doctrine de la Foi ont rappelé le scandale du divorce et l'interdiction de la communion aux divorcés.

Si le divorce est tout d'abord une *"offense à la dignité du mariage"*, le Catéchisme se soucie peu de savoir si, dans certains cas d'échec, le mariage est une offense à la dignité personnelle quand l'humiliation est quotidienne ou une sombre impasse qui enserre les individus dans des unions sans issue. L'interdit du divorce est justifié par la référence au personnage mythique de Jésus qui, en insistant sur *"l'intention originelle du Créateur qui voulait un mariage indissoluble"*, avait abrogé *"les tolérances qui s'étaient glissées dans la Loi ancienne"* (Catéchisme 2382). Dès les origines, le christianisme est une régression.

Toutefois, preuve que l'Église n'est finalement pas si fermée et sectaire, elle autorise une seule cause qui puisse dissoudre le lien du mariage : la mort (Catéchisme 2382). Omniprésentes dans la doctrine catholique, la mort, la souffrance et la douleur sont des alliées indispensables à la pérennité de l'institution.

Quand un époux est stigmatisé par l'infamie de la séparation, sa peine peut encore être alourdie s'il se remarie. Non reconnu par l'Église, le second mariage relève de l'adultère, le mariage religieux précédent étant toujours considéré comme valide. Car ici c'est l'autorité religieuse qui décide de la validité d'une union, le croyant n'en a pas la liberté et la Congrégation pour la Doctrine de la Foi a produit un texte très ferme sur cette question. Dans sa *Lettre aux évêques de l'Église catholique sur l'accès à la communion eucharistique de la part des fidèles divorcés-remariés* parue en 1994, l'Inquisition romaine nie à l'individu le droit de juger obsolète une union passée. L'Église a seule la légitimité de juger de la validité d'un mariage et le fidèle ne peut considérer, de lui-même, le mariage caduc pour se remarier, libre de toute contrainte morale et religieuse : *"La conviction erronée, de la part d'un divorcé remarié, de pouvoir accéder à la Communion eucharistique présuppose normalement que l'on attribue à la conscience personnelle le pouvoir de décider, en dernière analyse, sur la base de sa propre conviction, de l'existence ou de la non-existence du précédent mariage et de la valeur de la présente union. Mais on ne peut admettre pareille attribution. En effet, le mariage, en tant qu'image de l'union sponsale¹ entre le Christ et son Église et noyau de base et facteur important de la vie de la société civile, est essentiellement une réalité publique."* La *"réalité publique"* donne au mariage une responsabilité qui dépasse l'harmonie intime du

¹ Union sponsale : union entre époux ("*spousal relationship*" dans la version anglaise de la Lettre).

couple pour en faire l'objet du jugement d'autrui, négation flagrante de la liberté individuelle qui se trouve strictement encadrée par le sectarisme des clercs.

La tyrannie du catholicisme montre là sa face hideuse en interdisant toute autonomie à l'individu pour décider à sa place de sa vie, de ses amours, de sa liberté. Les sommes écrites sur le libre arbitre et la liberté individuelle dans le catholicisme ne sont qu'imposture. Ainsi, le Catéchisme n'hésite pas à maquiller l'imposition d'un ordre divin valable pour l'éternité en un choix librement décidé par les époux : *"Le divorce est une offense à la loi naturelle. Il prétend briser le contrat librement consenti par les époux de vivre l'un avec l'autre jusqu'à la mort."* (2384). On notera que l'invocation de la *"loi naturelle"* est un alibi courant pour faire admettre l'injustifiable. Qui oserait se rebeller contre la Nature, cette déification du monde, vénérée en vertu de sa bonté et de sa pureté selon la naïveté observée dans certains cercles ?

Un point supplémentaire, s'il laissera cependant les incroyants dans la plus grande indifférence, illustre la fermeté implacable des diktats catholiques : le refus de la communion eucharistique pour les chrétiens divorcés-remariés. Dans sa *Lettre aux évêques sur l'accès à la communion des divorcés-remariés*, Ratzinger rappelle que des solutions ont pourtant déjà été envisagées dans l'histoire de l'Église pour, immédiatement, les écarter avec fermeté. Le Magistère universel de l'Église est seul dépositaire de l'autorité comme de la définition du canon et les opinions variées, et alternatives, qui ont pu être émises sont systématiquement rejetées : *"Si les divorcés se sont remariés civilement, ils se trouvent dans une situation qui contrevient objectivement à la loi de Dieu et, dès lors, ils ne peuvent pas accéder à la Communion eucharistique, aussi longtemps que persiste cette situation"*. Le jugement apparaît d'autant plus injuste que le texte reconnaît que certains divorcés peuvent l'avoir été contre leur gré ou s'être repenti sincèrement. Mais rien n'y fait, l'infamie les frappera jusqu'à leur mort et leur existence sera la longue expiation d'une culpabilité décidée par l'Église. Ratzinger jouit du pouvoir de châtier le chrétien c'est-à-dire du droit, non plus de vie ou de mort, mais de jeter l'opprobre sur le contrevenant. L'Église ne se nourrit donc pas seulement de l'oppression des incroyants mais aussi de la souffrance de ses propres brebis. Le cardinal Etchegaray, président émérite du Conseil pontifical pour la justice et la paix, avait ainsi déclaré que *"le sang des martyrs est la semence des chrétiens"*, *"la fécondité d'une Église se mesure au nombre de ses martyrs"* et *"le martyre doit être l'horizon habituel des chrétiens, si l'occasion se présente"* (*Le Point* 25 octobre 2002).

Mais des signes de déliquescence sur l'interdiction du divorce sont apparus jusque dans un pays très marqué par la contamination chrétienne : le Chili a décidé en 2004 l'autorisation du divorce dans le cadre d'une loi sur le mariage civil après neuf ans de débats.

1.6 L'euthanasie, le suicide et la bioéthique

Vouer aux gémonies la planification des naissances procède du refus que concurrence soit faite à la volonté divine. Il en résulte que la mort ne peut qu'être le fruit d'une décision divine et qu'il n'est pas permis de la repousser ou la hâter. L'interdit de modifier le cours d'une vie que Dieu seul pouvait mener ainsi que la phobie du sang ont, pendant longtemps, ralenti le cheminement de la médecine et particulièrement de la chirurgie.

L'euthanasie, le suicide et, de façon générale, les recherches qui concernent la structure et les propriétés les plus intimes du vivant, sont condamnées sans attente. L'euthanasie est *"moralement irrecevable"*, elle constitue un *"acte meurtrier toujours à proscrire et à exclure"* (*Catéchisme* 2277). Mais le refus de l'acharnement thérapeutique peut être légitime : *"on ne*

veut pas ainsi donner la mort; on accepte de ne pas pouvoir l'empêcher" (2278). Pourtant le Catéchisme ne lève pas toute ambiguïté car "même si la mort est considérée comme imminente, les soins ordinairement dus à une personne malade ne peuvent être légitimement interrompus" (2279). L'entretien d'une situation sans issue et dégradante contribue plus sûrement à la gloire de la divinité chrétienne que la décision de mourir dignement.

Les exhortations à suivre les prescriptions du Catéchisme sont incessantes dans les textes officiels mais l'une d'entre elles a eu un rôle particulier en privilégiant l'action politique. En 2002, la *Note doctrinale concernant certaines questions sur l'engagement et le comportement des catholiques dans la vie politique*, publiée par la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, appelle les catholiques à agir en politique contre toute décision favorable à des questions sensibles telles que l'euthanasie ou l'avortement : *"Quand l'action politique est confrontée à des principes moraux qui n'admettent ni dérogation, ni exception, ni aucun compromis, l'engagement des catholiques devient plus évident et se fait lourd de responsabilités."* On y affirme que doit être protégé *"le droit primordial à la vie, depuis sa conception jusqu'à sa fin naturelle"*. L'argument de l'acceptabilité de tout ce qui relève de la "nature" apparaît encore, peu importe la douleur si elle est "naturelle". La *"fin naturelle"* est en fait une réminiscence des temps antéscientifiques où la mort était vécue comme une juste punition, une issue normale et incontestable car voulue par une autorité transcendante plutôt que l'aboutissement d'une maladie encore incomprise. Par *"fin naturelle"*, on nie à l'individu le droit de prolonger sa vie, une aspiration qui enfreindrait les desseins d'une Nature divinisée.

Pire que l'euthanasie, le suicide est évidemment interdit avec la plus grande énergie. L'individu n'a pas la libre disposition de sa vie ou de son corps, "Dieu" seul en est *"le souverain Maître"* (Catéchisme 2280). Le suicide est condamné pour deux raisons. La première est évidente par la destruction d'une créature de "Dieu" et la seconde est plus insidieuse : le suicide est la soustraction de l'individu au groupe auquel il appartient, au sens premier de l'appartenance d'un individu aux *"sociétés familiale, nationale et humaine"* (2281). On retrouve l'exécration de l'autonomie individuelle, élément déterminant du catholicisme, où l'existence est moins déterminée par ses propres inclinations que par les exigences de la communauté à laquelle on est, de force, attaché. Le candidat au suicide est alors contraint de continuer à endurer sa souffrance pour la sauvegarde du groupe et sauver l'apparence d'une fraternité et d'une nation unies et dévouées à la légende christique.

Plus avant dans la gestion du vivant, certaines recherches en biologie ont provoqué de nouvelles condamnations par Benoît XVI. Un référendum organisé en Italie en juin 2005 a été, à cet effet, une formidable tribune pour le nouveau pape. L'Italie se heurte à une législation extrêmement rétrograde sur la procréation médicalement assistée et le référendum devait proposer de nouvelles orientations. En finir avec la disposition faisant de l'embryon une personne, faciliter la recherche sur les embryons, permettre la fécondation hétérologue (don de sperme et d'ovules), telles étaient les avancées visées par la consultation populaire. Déchaînée par tant d'outrages à sa doctrine, l'Église s'est livrée à une immense propagande contre l'allègement de la législation et Benoît XVI a appuyé publiquement de toute son autorité les pressions de l'Église. La stratégie des religieux fut couronnée de succès : en appelant à l'abstention, ils ont obtenu que la participation soit très inférieure au quota de 50% pour valider le vote. Avec 26% de participation, la modernisation de la législation a été rejetée malgré la très large majorité qui s'est prononcée en sa faveur, entre 77% et 89% d'opinions favorables pour chacune des questions posées (*Libération* 11 et 14 juin 2005, *Reuters* 13 juin 2005).

2 La superstition contre le matérialisme et la laïcité

2.1 Un artisan zélé de l'obscurantisme chrétien

2.1.1 Numérologie et signes célestes

Il est des vies qui, dès le début, semblent promises à des destins exceptionnels quand signes, symboles et divinités se bousculent au berceau de l'heureux élu. La naissance du petit Joseph en 1927 à Marktl am Inn s'inscrit dans ces naissances extraordinaires tant par l'ascendance que par la date. Avec des parents prénommés Joseph et Marie (*Le sel de la Terre*), il est finalement peu surprenant que sa venue au monde ait eu lieu le samedi de Pâques, le 16 avril en l'occurrence. La naissance d'un prélat pour la crucifixion d'un lointain gourou, il n'en fallait pas plus pour que le cardinal s'extasie devant ce hasard des dates et y voit un "*signe du Ciel*", un "*signe de bénédiction*" (*Ma vie : souvenir 1927-1977*, Fayard, 1998).

L'ascendance et la concordance des dates, si elles sont presque aussi étonnantes qu'un autographe de la Vénus de Milo, ne sont cependant pas les seuls symptômes d'un mysticisme pathologique. Le bébé Joseph a aussi été baptisé seulement quatre heures après sa naissance, une promptitude peu fréquente dans l'imposition aux nouveaux nés du très chrétien simulacre de noyade. Comme l'intéressé l'explique dans *Le sel de la Terre*, l'eau baptismale était préparée une fois l'an, à Pâques, et il bénéficia immédiatement de la nouvelle production d'eau bénite : "*Cette coïncidence - que je sois né justement quand l'Église préparait son eau baptismale, et que je sois donc, avec la première eau toute fraîche, le premier baptisé de l'eau nouvelle -, cela a déjà un sens pour moi. Parce que cela me met en relation particulière avec Pâques et relie naissance et baptême d'une manière riche en signification.*" Penser avoir été choisi par un ou plusieurs dieux n'est pas seulement l'expression d'un obscurantisme ahurissant au 20^e siècle. C'est aussi le symptôme d'un ego surdéveloppé au point de s'estimer investi d'une mission particulière : propager sur Terre la foi d'un dieu dont l'absence manifeste le contraint à désigner des diplomates en mission. D'autres y ont aussi sacrifié, sans qu'il soit nécessaire de remonter aux temps reculés, et obsolètes, des prophètes. George Walker Bush, Ruhollah Khomeiny et Claude Vorilhon ont su exploiter ces failles de la crédulité humaine en s'estimant les messagers respectifs des chrétiens, des musulmans et des raéliens.

Mais pour un futur pape né le samedi de Pâques, combien aussi d'incroyants et de suppôts de la mécréance nés ce même jour ? Hors de question bien sûr, au Vatican, de convoquer les statistiques des naissances pour reléguer le "*signe du Ciel*" au rang de simple hasard. Pire, si, comme l'affirme la secte romaine, la vraie naissance de l'individu se produit lors de la rencontre des gamètes, l'évènement perd tout merveilleux : le conte biblique ne propose aucun évènement remarquable neuf mois avant le clouage pascal. La numérologie chrétienne peut tenter de se consoler en remarquant que la date de l'élection (19 avril) coïncide presque avec celle de sa naissance (16 avril). "Dieu" dans les hasards du calendrier.

Pourtant Ratzinger dispose d'un autre signe qui témoigne de l'attention portée par la providence. Et pas des moindres puisque ce sont rien moins que les éléments déchaînés que le dieu chrétien est parvenu à dompter. Le 15 juin 2005, Benoît XVI est au balcon de Saint-Pierre pour prononcer une de ces logorrhées qui enchantent le monde catholique. Le public est au rendez-vous, la pluie et l'orage aussi. Les pèlerins en ont vu d'autres, heureux d'être ainsi gentiment éprouvés. Que serait le christianisme sans la fascination pour la douleur, la

souffrance, le malheur ? "Dieu", ayant jugé que l'épreuve avait assez duré, fait finalement cesser l'averse, sèche (un peu) les chrétiens et daigne laisser le soleil apparaître. Le panzerpape termine alors sa catéchèse et, probablement flatté de cette intervention bienvenue, interprète l'évènement comme un signe de "tendresse" de la divinité (*Zenit* 15 juin 2005). Nul doute que les pèlerins aurait apprécié que la tendresse vienne un peu plus tôt, avant l'orage.

Rien n'est nouveau ou surprenant dans l'émotion papale, les dieux ont toujours été invoqués pour ou contre la pluie depuis fort longtemps, avant l'invention du parapluie et du tuyau d'arrosage. En 1788 des prières publiques avaient été dites à Montauban pour mettre fin à une sécheresse inhabituelle (49 degrés). Plus récemment, aux États Unis d'Amérique des chrétiens ont prié leur dieu pour en finir avec la sécheresse en 1999. De même, en août 2003, Jean-Paul II su faire face, en bon chrétien, à la canicule qui assécha l'Europe en exhortant les chrétiens à la prière. Le recteur de la mosquée de Paris opta pour un obscurantisme similaire en s'associant aux prières papales, imitant les Taliban qui, en janvier 1999, s'étaient déplacés en masse dans le désert de Bagrami, aux abords de Kaboul pour, là encore, prier Allah pour recevoir une bonne trempe. Et encore plus à l'est, en Inde, un mariage de grenouilles avait été célébré en mars 1999 selon le rituel hindou pour implorer la pluie. L'universalisme religieux n'est pas un mythe, tous unis dans la superstition.

Pourtant, quand la concurrence fait craindre une perte de parts de marché en s'avérant plus experte en manipulation mentale, Ratzinger sait réagir avec énergie. Le Catéchisme de l'Église catholique avertit que "*toutes les formes de divination sont à rejeter*" (2116). "*Les horoscopes, l'astrologie, la chiromancie, l'interprétation des présages et des sorts, les phénomènes de voyance, le recours aux médiums*" sont à proscrire au bénéfice du "*respect, mêlé de crainte aimante, que nous devons à Dieu seul.*" Même verdict pour la magie, la sorcellerie et le spiritisme (2117). La hantise de charlataneries aux limites mouvantes et moins codifiées conduit le Vatican à les combattre plus par des exhortations autoritaires que par l'exhibition de prouesses plus convaincantes.

2.1.2 La mort

L'enfer, le purgatoire et le paradis

L'irrationnel, chez Benoît XVI, parsème sa pensée de la naissance, sa naissance, jusqu'à la mort. La prégnance de ces questions est telle qu'il y a consacré un livre : *La mort et l'au-delà : court traité d'espérance chrétienne* (Fayard, 1979). Alors que le folklore irrationnel qui assure les fondations du christianisme attire, au mieux, une indifférence polie et, au pire, rires et sarcasmes, Ratzinger martèle la réalité de ces croyances essentielles : l'immortalité de l'âme, la résurrection des morts, le purgatoire, l'enfer et le ciel sont réhabilités et ne doivent pas souffrir la moindre contestation ou interprétation nouvelle.

Parmi les nouvelles conceptions qui pourraient les discréditer figurent en premier lieu celles popularisées par des théologiens protestants (deuxième moitié du 19e siècle - première moitié du 20e siècle) sur le caractère non nécessairement constitutif du christianisme de l'immortalité de l'âme. Contre cela, Ratzinger réaffirme l'idée que l'âme et le corps se séparent après la mort mais reconnaît qu'elle heurte l'anthropologie moderne si on comprend l'âme comme l'expression des facultés mentales. Pressé par les contraintes scientifiques sur la conservation des corps, Ratzinger admet que la résurrection ne consiste naturellement pas en une résurrection matérielle. Cependant, on chercherait en vain une explication plus précise sur sa nature exacte et le prélat dilue les notions d'"*état intermédiaire*" et de résurrection dans une

phraséologie absconse qui impressionnera plus sûrement les niais qu'elle ne satisfera les curieux exigeants. Dans la mesure où ces notions impliquent une relation à l'univers et ne peuvent faire l'économie de contraintes physiques, Ratzinger s'abandonne à un charabia indigeste où les images du symbolisme chrétien sont incluses dans un englobant scientifique ponctué d'astrophysique et de gravitation : *"de représentations plus ou moins cosmologiques qu'elles étaient, ces images deviennent des formules christo-théologiques, elles perdent en pesanteur et gagnent en profondeur"* (page 145). Ou comment, en martyrisant le vocabulaire et la logique, on confère aux images forgées sur l'*"état intermédiaire"* une proximité avec des termes au sens bien défini en science.

La résurrection des morts ne peut, de même, être défendue qu'au prix de digressions qui détourneront le lecteur pour le noyer dans un verbiage obscurantiste. La période de l'après-mort implique une réflexion sur le temps, l'éternité, la situation de l'individu par rapport à l'écoulement du temps et sa perception de celui-ci. Dans sa tentative d'explication, le cardinal s'enferme dans des conceptions archaïques de la mesure du temps en se référant aux corps en rotation : *"pour autant qu'il est corps, l'homme a part au temps physique, mesuré, d'après la vitesse de rotation des corps, par des paramètres qui eux-mêmes sont mouvants et donc également relatifs"* (page 199). Actuellement, la mesure du temps à partir des étalons que constituent les horloges atomiques n'a rien de commun avec la mesure de périodes de rotation. Ratzinger poursuit par des élucubrations qui ne permettent d'allumer aucune lumière sur la résurrection des morts en évoquant un *"temps de corps"*, un *"temps de [la] conscience"*, et en distinguant un temps biologique d'un temps physique. En guise d'illustration, il prend l'exemple des anneaux de croissance des arbres qui ne seraient pas seulement la marque de leur âge par l'alternance des *"révolutions solaires"* mais aussi *"le signe de la singularité de son unité de vie"* (page 199), un fatras informe dont le seul objet est d'abuser le lecteur. De plus, le futur pape commet ici un lapsus révélateur d'un fardeau dont l'histoire de l'Église est encore alourdie : les *"révolutions solaires"* apparaissent comme une référence, qu'on qualifiera avec indulgence d'inconsciente, au géocentrisme aristotélicien qui fit la fortune de l'Église jusqu'au début du XVII^e siècle. Les vieux réflexes anthropocentriques sont plus solidement ancrés à la Curie romaine que l'héliocentrisme de Copernic et Galilée.

Un autre concept scientifique est réquisitionné pour recouvrir d'un vernis de scientificité une vision mystique de l'existence de l'espèce humaine : la complexité croissante de la matière. La complexité de l'espèce humaine est incluse dans le cadre de la complexification générale observée dans l'évolution de l'univers : *"L'arrivée de chaque esprit individuel dans le monde de la matière est, du point de vue cosmique, un moment de cette histoire de la complexification de la matière et de l'esprit"* (page 208). La croissance des structures atomiques comme des objets astrophysiques trouve ici un écho dans le développement mystique de l'espèce humaine, ou plus exactement dans son "apparition" dans le langage chrétien, sans négliger d'y accoler l'*"esprit"* sans lequel le christianisme perdrait sa spécificité. Car c'est l'*"esprit"* qui assemble la matière et lui donne sens : *"l'appel de la matière à l'unité s'accomplit précisément par le non-matériel, par l'esprit, qui n'est donc pas éclatement d'une véritable unité en dualité, mais au contraire la force indispensable et forcément de qualité nouvelle qui réunit ce qui de soi est dispersé et sans unité"* (page 208). Quand Benoît XVI aura mis ses connaissances à jour sur l'héliocentrisme et les horloges atomiques, il pourra s'instruire sur le rôle des quatre forces fondamentales de la physique dans la structuration de la matière.

Mais après ces fastidieux développements, alors qu'on pourrait croire le problème de la résurrection des morts éclairci, c'est un constat d'échec qui est dressé par le Père Joseph : le monde de la résurrection demeurera toujours inconnaissable. Pour évacuer la frustration qui

pourrait attrister le chrétien, l'auteur assène que, finalement, cette connaissance n'est pas nécessaire : *"nous ne pouvons nous faire aucune idée de ce monde [de la résurrection], et ce n'est d'ailleurs pas nécessaire; il faut renoncer définitivement à de telles tentatives"* (page 209). Il s'agit là, à nouveau, de l'éternelle condamnation du péché originel et de l'accès à la connaissance. Le premier pape élu au 21^e siècle aurait fait un excellent pontife dans les premiers siècles du christianisme.

L'étape suivante du périple post mortem conduit le chrétien en enfer, au purgatoire ou au ciel. Ratzinger avertit donc ses brebis de la certitude absolue de l'existence de l'enfer : *"Inutile de pointiller : l'idée d'un châtement éternel, manifestation élaborée dans le judaïsme pendant les derniers siècles qui ont précédé l'ère chrétienne, est solidement fondée tant sur l'enseignement de Jésus [...], que sur les écrits des apôtres [...]. Le dogme repose donc sur une base solide quand il parle de l'existence de l'enfer [...] et de l'éternité de ses châtements."* (page 233). Le purgatoire semble plus difficile à décrire mais son existence ne fait pas plus de doute. Les explications du cardinal se perdent dans un labyrinthe de notions interchangeables et à l'usage multiple où le lecteur, pris de vertige, abandonne bien vite la partie. Enfin, le Ciel apparaît et Ratzinger en dresse une présentation où l'ensemble du mysticisme catholique se rejoint. Toutefois, il précise utilement qu' *"on ne peut donc pas localiser le ciel, ni dans ni hors de notre système spatial, mais on ne peut pas davantage le réduire à un pur «état» de cohérence du cosmos"* (page 255). Ici encore, difficile d'en savoir plus.

Les indulgences

L'inconnu, pour le croyant, que représente la mort et un au-delà imaginaire assure que cette angoisse constituera toujours un des critères les plus sûrs d'adhésion aux supercheries religieuses. Pour prémunir le croyant d'une rude punition des péchés après la mise en bière, l'Église a inventé l'escroquerie des indulgences. On distingue deux types d'indulgences : celles qui, au Moyen Âge, monnayaient la rémission des péchés et qui avaient provoqué la colère de Luther, et l'indulgence plénière qui en est la version allégée, non marchande. Allégée mais pas abandonnée. Ainsi, en préparation des Journées Mondiales de la Jeunesse (Catholique) de Cologne d'août 2005, Benoît XVI a inscrit son pontificat dans la lignée exacte de ses prédécesseurs, dont Jean Paul II, en accordant une indulgence plénière aux jeunes papolâtres qui se rendraient à Cologne : *"Est accordée l'indulgence plénière aux conditions habituelles aux fidèles qui, l'âme détachée de tout péché, participeront avec attention et dévotion à une ou plusieurs cérémonies au cours des Vingtièmes Journées mondiales de la jeunesse à Cologne et à sa conclusion solennelle."* Les disciples locaux de Luther ont peu goûté ce rappel des fondamentaux du catholicisme. Contre la déroute du catholicisme en Allemagne (2,1 millions de fidèles en moins en quinze ans, *Le Figaro* 18 août 2005), le Vatican juge urgent de ne rien changer et de conserver les superstitions qui ont bâti son empire sous la crainte et la menace.

2.2 Le mal incarné dans le matérialisme

Dès que fut connue l'élection de Ratzinger à la papauté, le Mouvement National Républicain de Bruno Mégret s'est empressé de se féliciter de cette *"bonne nouvelle"* au motif que *"le cardinal Ratzinger a en effet toujours dénoncé les méfaits du matérialisme et défendu avec vigueur la famille et les identités nationales"* (communiqué du MNR, 19 avril 2005). Matérialisme, athéisme, incroyance, blasphème, autant de notions équivalentes qui irritent le vicaire de Rome et ses valets toujours fort prolixes pour les condamner. L'existence des athées demeure la plus insoluble des incohérences des religions. La puissance divine n'ayant plus les

forces dont elle disposait dans l'Ancien Testament (illustrée par des massacres de peuples entiers), le pape et sa cour sont réduits à conspuer le matérialisme à longueur d'encycliques, d'homélie et de sermons aigris.

2.2.1 Jean Paul II et l'athéisme

Benoît XVI est tout sauf un innovateur et se contente de suivre le chemin tracé par des générations de pontifes. Son prédécesseur avait qualifié les athées d'"insensés" lors de l'audience du 14 avril 1999. Intitulée *Témoigner de Dieu le Père: la réponse chrétienne à l'athéisme*, l'audience avait abordé la question de la nature intrinsèque des athées. Plutôt que de s'interroger sur l'absurdité des raisons auxquelles "Dieu" se seraient abandonné pour provoquer ou admettre l'existence des athées, le pontife s'était évertué à les décrire comme des individus anormaux. Wojtyła n'avait pas masqué une désillusion lucide : *"L'athéisme «pratique» est ainsi une réalité concrète amère"*, poursuivie par le constat de son étendue: *"S'il est vrai qu'il se manifeste surtout dans les civilisations les plus économiquement et techniquement avancées, ses effets s'étendent également aux situations et aux cultures qui commencent actuellement un processus de développement"*.

Les athées sont ainsi qualifiés de "sots" en se référant à la Bible qui affuble aussi leurs actions des épithètes suivants: *"Corrompues, abominables leurs actions; non, plus d'honnête homme"* (Ps 14, 1). Mais un saut sémantique est opéré en transformant les athées en idolâtres puisque ceux-ci ne reconnaissent pas *"la vraie nature de la réalité créée"* pour la *"rendre absolue"*. Niant l'indépendance de l'individu et de la science, Jean Paul II présente l'athéisme comme une idéologie intolérante; accuser autrui de ses propres maux est une bien piètre défense. A l'argument que la religion ne serait qu'une béquille de la pensée, il oppose que l'Église *"refuse avec fermeté l'interprétation de la religiosité comme projection de la psychée humaine ou comme résultat des conditions sociologiques"*. Pour ensuite peiner à masquer le désespoir qui frappe les mystiques devant les conquêtes du rationalisme : *"l'expérience religieuse authentique n'est pas une expression d'infantilisme."* Et dans un dernier mot adressé à ses *"frères et sœurs"*, Karol Wojtyła lâche ce que la fausse courtoisie de sa charge avait jusque-là retenu : *"La Bible nous aide à comprendre que ceux qui veulent nier Dieu sont insensés et se laissent attirer par de vaines idoles."* Benoît XVI, comme Jean Paul II, est condamné à s'époumoner en imprécations vaines contre l'incroyance sans pouvoir escompter une aide plus efficace, et sanglante, d'un dieu absent.

2.2.2 Un Catéchisme ouvert sur la pensée de Ratzinger

Le catéchisme de 1992 est le reflet de la pensée de Ratzinger, copie conforme de la doctrine de l'Église catholique. La stricte équivalence entre le pasteur et la ligne politico-philosophique de l'organisation et la rigidité de celle-ci siècle après siècle résultent logiquement de l'intangibilité du dogme. Un dogme n'a pas vocation à fluctuer au gré des changements de la société. Et Ratzinger l'a parfaitement compris; espérer une évolution de l'Église catholique témoigne d'une bien mauvaise appréciation du caractère fondateur que revêt son immobilisme.

Le Catéchisme, dirigé par Ratzinger, confirme l'extrême gravité de l'athéisme, un mal qui outrepassa nombre d'autres tares : *"l'athéisme compte parmi les faits les plus graves de ce temps"* (Catéchisme 2123). Le verdict est sans appel : *"En tant qu'il rejette ou refuse l'existence de Dieu, l'athéisme est un péché contre la vertu de religion"* (Catéchisme 2125).

L'irréligion est proscrite par le premier commandement car *"l'irréligion est un vice opposé par défaut à la vertu de la religion"* (Catéchisme 2110). Un des *"faits les plus graves"*, un *"péché"*, un *"vice"*, on devine l'irritation du clergé devant l'existence revendiquée d'athées de plus en plus nombreux.

Le refus des dieux apparaît ici comme une épine insupportable à l'Église et, ne pouvant l'extirper par l'exposé d'une argumentation plus persuasive, le Catéchisme en est réduit à agiter l'épouvantail du mal absolu pour en éloigner le croyant à la foi chancelante. Car, en rejetant la croyance en "Dieu", l'individu aspire à son autonomie intellectuelle. Décider soi-même de l'organisation de sa vie, de l'instant et du mode de sa mort, de la naissance de sa descendance, ne peut s'accorder avec l'emprisonnement d'une vie dans le cadre mental façonné par la religion : *"l'humanisme athée considère faussement que l'homme «est pour lui-même sa propre fin, le seul artisan et le démiurge de son histoire»"* (Catéchisme 2124). L'athée est un rebelle qui demeure dans l'erreur en refusant d'accourir docilement à la voix de son maître : *"souvent l'athéisme se fonde sur une conception fautive de l'autonomie humaine, poussée jusqu'au refus de toute dépendance à l'égard de Dieu"* (Catéchisme 2126). Quant à l'agnosticisme, il *"équivaux trop souvent à un athéisme pratique"* (Catéchisme 2128).

Le Catéchisme propose pourtant une parade à la négation de la dignité que constitue, pour un athée, la soumission à la transcendance. La dignité proviendrait précisément de "Dieu", dispensateur de l'identité personnelle comme des cordes qui la lie à lui-même : *"«la reconnaissance de Dieu ne s'oppose en aucune façon à la dignité de l'homme, puisque cette dignité trouve en Dieu Lui-même ce qui la fonde et ce qui l'achève»"* (Catéchisme 2126). La dignité est ici une valeur définie et imposée par une autorité supérieure et ne constituerait pas une caractéristique inhérente à l'existence humaine, indépendamment de toute transcendance. "Dieu" est un englobant dans lequel tout et son contraire peuvent être puisés mais cette "dignité" s'apparente plus à la bienveillance du tyran pour le serf qu'à un sens de la vie conféré en vertu du respect dû à chacun. Il est remarquable que le Catéchisme ait, dans la sentence suivante, recours à l'argument d'autorité pour convaincre de la justesse de ses avis : *"L'Église sait «que son message est en accord avec le fond secret du cœur humain»"*. Il n'y a donc pas lieu de contester ce savoir de l'Église puisqu'il puiserait ses justifications au plus profond de l'intimité de chacun. Cet avis autorisé est à rapprocher d'un passage de la première épître aux Corinthiens où c'est avec la même autorité qu'est intimé l'ordre aux femmes de se taire dans les assemblées. En effet, si l'incompréhension les gagne pendant les débats, *"qu'elles interrogent leur mari à la maison. Il n'est pas convenable pour une femme de parler dans une assemblée"* (La Bible, 1 Cor 14, 35, Alliance Biblique Universelle, 1997). L'homme, lui, détient le savoir, sans que soient explicitées les raisons de son érudition, au même titre que l'Église de Benoît XVI sait qu'elle détient les clés de la dignité de l'individu sans fournir plus de précisions. Et le fond *"secret"* du cœur humain achève de faire taire les curieux qui souhaiteraient des justifications.

L'individu n'existe donc qu'en tant que sujet d'une autorité transcendante. Sa vie a pour seul dessein l'adoration de la divinité et la perpétuation de l'espèce pour prolonger cette adoration. L'individu ne vit que par et pour son "Dieu", une vie où le théocentrisme a remplacé l'intérêt pour soi-même, l'hédonisme, la recherche des plaisirs et leur dispensation autour de soi. Le reniement de soi-même, tel que pratiqué dans les couvents, augure par contre d'une plus sûre soumission à l'ordre et à ses valets. Habile dans le détournement des concepts, l'Église nie la vastitude de l'athéisme pour le réduire à *"un matérialisme pratique qui borne ses besoins et ses ambitions à l'espace et au temps"* (Catéchisme 2124). Ce thème d'un matérialisme qui serait réduit aux besoins primaires des humains est largement exploité, vieille antienne des religions. Il évite d'examiner plus avant la conception naturaliste du monde qui implique de

rejeter les conceptions religieuses dans le domaine des chimères. Le Catéchisme succombe alors avec facilité à la tentation d'amalgamer dans un même cloaque l'athéisme et l'argent : *"toute pratique qui réduit les personnes à n'être que de purs moyens en vue du profit, asservit l'homme, conduit à l'idolâtrie de l'argent et contribue à répandre l'athéisme"* (Catéchisme 2424). L'émancipation individuelle, l'autonomie de la pensée, l'humanisme athée, autant de facteurs de libération de l'esprit qui sont occultés par la falsification consumériste du matérialisme. En estimant qu' *"une autre forme de l'athéisme contemporain attend la libération de l'homme d'une libération économique et sociale"* (2124), le Catéchisme suggère que d'autres voies existent pour la réalisation de l'individu. La prière, la mortification, la passivité devant les desseins de la "Providence" sont assurément des formes de résignation plus agréables aux oreilles de l'Église que la revendication, l'action politique et syndicale, voire la rébellion, ces espoirs *"d'une libération économique et sociale"*.

La non adhésion des incroyants aux dogmes chrétiens ne se limite pas à une simple option philosophique qui reste personnelle mais peut s'accompagner d'une critique ouverte et démonstratrice. Le débat devient alors public et la religion catholique a codifié dans le Catéchisme le traitement qui doit lui être réservé. C'est la question du blasphème, un terme dans lequel peuvent être rangées de multiples manifestations irrespectueuses ou simplement non orthodoxes. Le blasphème est *"un péché très grave"* (Catéchisme 2148) et son champ d'action est si vaste qu'il englobe la totalité de ce qui a rapport à la religion : le blasphème *"consiste à proférer contre Dieu - intérieurement ou extérieurement - des paroles de haine, de reproche, de défi, à dire du mal de Dieu, à manquer de respect envers Lui dans ses propos, à abuser du nom de Dieu"*; en conséquence, *"L'interdiction du blasphème s'étend aux paroles contre l'Église du Christ, les saints, les choses sacrées"*. On notera les accents inquisiteurs de la prose du cardinal Ratzinger quand la police catholique du vice et de la vertu s'immisce jusque dans les réflexions formulées *"intérieurement"* pour traquer la dissidence. Le zèle dans l'interdiction de la liberté d'expression a toujours eu pour objectif ultime le formatage de la pensée. Une activité cérébrale bien dressée augure d'un respect de la religion. L'oppression n'est jamais si bien réalisée que quand, insérée dans les esprits, elle les a conformés au discours officiel et qu'aucune répression n'est alors nécessaire. C'est précisément l'ambition du Catéchisme en réglementant les pensées intérieures de chacun.

Plus avant dans le blasphème se placent les actions sacrilèges. Celles-ci consistent *"à profaner ou à traiter indignement les sacrements et les autres actions liturgiques, ainsi que les personnes, les choses et les lieux consacrés à Dieu"* (Catéchisme 2120). Le terme de profanation est ici aussi assez élastique. Il a été utilisé pendant la Révolution comme la Commune pour la simple tenue de réunions non religieuses dans les églises. Dans certains cas, le fait de tenir des discours impies suffit à *"profaner"* ces temples de la superstition et du fanatisme. Sans surprise, *"le sacrilège est un péché grave"*. Sacrilège et blasphème posent la question du sacré et du respect qu'un incroyant est tenu ou pas de lui témoigner. Pourtant, n'est sacré que ce que le croyant veut bien considérer comme tel et cela ne saurait avoir d'implication sur l'appréciation qui y sera portée par quiconque n'est pas assujéti aux mythes concernés.

La haine et la phobie de l'athéisme ne suintent pas seulement des textes fondamentaux de la Curie romaine mais sont distillés dans moult messes et déclarations diverses de Benoît XVI. Avant son ouverture, le conclave a été précédé d'une messe *"Pro eligendo pontifice"* (pour l'élection du pontife) dite par Ratzinger. Afin de purifier les cœurs des cardinaux appelés à choisir le successeur de Jean Paul II, le cardinal doyen a martelé l'avalanche des maux qui salissent l'Église et la chrétienté, c'est-à-dire le monde entier puisque celui-ci ne peut se concevoir sans celles-là. Au même titre que de nombreuses autres convictions philosophiques,

politiques ou religieuses, l'athéisme figure au nombre de ces erreurs : *"La petite barque de la pensée de nombreux chrétiens est souvent agitée par ces vagues, jetée d'un extrême à l'autre: du marxisme au libéralisme, jusqu'au libertinisme; du collectivisme à l'individualisme radical; de l'athéisme à un vague mysticisme religieux; de l'agnosticisme au syncrétisme etc. Tous les jours naissent de nouvelles sectes et prend forme ce qu'avait dit saint Paul « sur l'imposture des hommes et de leur astuce à fourvoyer dans l'erreur »."* (Zenit 18 avril 2005). La diversité des opinions offusque l'Église; elle est le refus d'entrer, pour y disparaître, dans le cadre étroit de la pensée du catholicisme d'où l'irritation du futur pontife. Le non alignement sur la doctrine catholique est une *"imposture"*, penser autrement est se *"fourvoyer dans l'erreur"*. En outre, la variété des opinions qui contestent la prééminence du catholicisme est renommée abusivement "relativisme" par Ratzinger. Elle consiste à *"se laisser « emporter à tout vent de la doctrine »"* et opère une véritable *"dictature du relativisme"*.

Pire, le rationalisme avancerait masqué et se dissimulerait derrière la laïcité. Mais Ratzinger veille et sa perspicacité aiguisée lui a fait déceler le masque hideux de l'athéisme derrière ce qui n'est pourtant que la stricte séparation des affaires publiques et de la superstition institutionnalisée. De puissance oppressive, l'Église se travestit en victime d'une persécution antireligieuse imaginaire et est donc acculée à un effort de résistance : *"nous devons défendre la liberté religieuse face à l'imposition d'une idéologie qui se présente comme l'unique voie rationnelle, alors qu'elle n'est que l'expression d'un certain rationalisme"* (entretien avec La Repubblica, Zenit 19 novembre 2004). L'oxymore qui accole les termes *"liberté"* et *"religieuse"* est omniprésent chez Ratzinger. Rien de tel que l'union d'un terme et de son contraire pour détourner son sens et convaincre de son innocuité. Manipuler le langage évite de fastidieux développements démentis par l'histoire de la secte comme par le contenu des textes dits sacrés. Ici, le rationalisme devient l'ennemi de la *"liberté religieuse"*, c'est-à-dire de la religion, ce qu'on savait déjà, mais aussi de la liberté, ce qui est nouveau et contraire à l'essence du rationalisme, libération de l'esprit contre les entreprises dogmatiques.

La tromperie est répétée quelques lignes plus loin quand la notion fantaisiste de dieu apparaît nécessaire à la paix universelle : *"Une société dans laquelle Dieu serait totalement absent s'autodétruirait. Nous en avons eu l'illustration avec les régimes totalitaires du siècle dernier"*. "Dieu", une béquille pour la société ? L'allusion à un nazisme qui serait athée et à un athéisme inséparable du stalinisme sont deux impostures peu surprenantes. D'une part, le silence assourdissant de Pie XII, le "Gott mit uns" des boucles de ceinturons des soldats nazis et l'enthousiasme d'un certain nombre de prélats pour les nazis (cf. Edmond Paris, *Le Vatican contre l'Europe*, Librairie Fischbacher, 1959) démentent l'insinuation papale. D'autre part, l'athéisme étant par définition antidogmatique, il rejette avec la même force la théocratie comme l'athéisme d'État. Le régime soviétique, l'Iran des ayatollahs ou le statut d'État pour le Vatican ont été inspirés par le même poison du despotisme. Seule la laïcité confère ce cadre juste et équilibré dans lequel peuvent coexister pacifiquement diverses options philosophiques pourtant incompatibles. Mais l'allusion est sournoise à plus d'un titre car Ratzinger évoque *"les régimes totalitaires"*, ce qui les inclut tous, et pas "certains" régimes totalitaires. La deuxième formulation, plus nuancée, aurait été un aveu que le totalitarisme peut aussi procéder de régimes fortement empreints de religion. Avec un palmarès éloquent de dictatures chrétiennes : l'Espagne franquiste, le Portugal de Salazar, le Chili de Pinochet et l'amitié que lui portait Jean Paul II, l'Argentine (1976 - 1983), l'Italie fasciste de Mussolini et ses bases religieuses (*La Doctrine fasciste*, 1930), la France pétainiste, une aubaine pour détruire la laïcité républicaine, la Croatie et ses oustachis qui furent les correspondants locaux du nazisme, ainsi que moult pays d'Afrique noire où l'Église a toujours bénéficié de sa proximité avec les dictateurs.

De façon plus générale, l'abandon du christianisme est une épreuve d'autant plus douloureuse que le constat de sa désaffection est chaque jour plus alarmant pour l'institution romaine. En 1971, dans *Le Nouveau peuple de Dieu* (Aubier), Joseph Ratzinger fait l'observation amère d'une certaine mascarade. De nombreux chrétiens n'en seraient pas mais s'apparenteraient plutôt à un nouveau paganisme : *"Si l'on en croit la statistique des religions, la vieille Europe est toujours une partie du globe terrestre presque entièrement chrétienne. Mais il n'existe guère d'autre cas où chacun sache aussi exactement qu'ici que la statistique est trompeuse : cette Europe, chrétienne de nom, est, depuis environ quatre cents ans, le lieu de naissance d'un nouveau paganisme, qui grandit incessamment au cœur de l'Église elle-même et menace de la ronger de l'intérieur."* Selon la chronologie de Ratzinger les sources du mal remontent au XVI^e siècle, époque où sont apparus le protestantisme, l'héliocentrisme (Copernic d'abord, Kepler puis Galilée au début du XVII^e siècle) et la contestation plus globale de l'orthodoxie catholique. Les idées nouvelles seront condamnées par le fer et le feu (massacre de la Saint Barthélemy, exécution de l'imprimeur Etienne Dolet, de Giordano Bruno et de Jules Cesar Vanini). Si les formes apparentes du christianisme demeurent encore visibles aujourd'hui, la foi, elle, n'y est plus et cède peu à peu la place soit à un folklore chrétien superficiel, soit à une spiritualité vague et méconnaissable par rapport à la parole évangélique : l'Église est devenu *"une Église de païens qui se nomment encore chrétiens, bien qu'en vérité ils soient devenus des païens"*.

La désillusion est d'autant plus flagrante que ce nouveau paganisme aurait récupéré à son profit des valeurs chrétiennes. C'est la rengaine habituelle selon laquelle la démocratie, la laïcité, l'humanisme, la raison même parfois, seraient des valeurs évangéliques. Mais l'Église a toujours eu la pudeur de ne pas afficher ces vertus pour leur préférer l'absolutisme, l'oppression et la torture. Ratzinger écrit ainsi sans sourciller que le paganisme constitutif de l'athéisme oriental et qui *"s'avance maintenant comme une nouvelle puissance antichrétienne"* est *"né dans l'Église et [qu'il] lui a emprunté des éléments essentiels qui déterminent d'une façon décisive son aspect extérieur et sa force"* (*Le nouveau peuple de Dieu*, Aubier, 1971). Quand les prêtres demeurent à la traîne de l'histoire et que le renouvellement de la conscience politique laisse les archaïsmes religieux à quai, accaparer les conquêtes acquises par autrui est l'unique branche de secours pour ne pas se laisser emporter par les flots. L'Église est incapable de la moindre innovation et ses seules impulsions sont des régressions nostalgiques.

Contre l'abandon de la foi, et n'étant pas très assuré sur la stratégie à adopter, simuler la modernité ou la fustiger, le catholicisme oscille entre la récupération des valeurs humanistes et la condamnation bruyante du matérialisme. Pour preuve que l'ennemi rationaliste est coriace, le panzer cardinal en avait fait un des thèmes de ses méditations du vendredi de Pâques pour l'année 2005 (*Zenit* 24 mars 2005). Dans le chemin de croix au Colisée de Rome, Ratzinger avait proposé une méditation et une prière pour chacune des quatorze stations de la promenade christique. Adressées alternativement à l'idole suprême des chrétiens ou au personnage mythique de Jésus Christ, les suppliques sont le douloureux constat d'une secte en perdition (9^e station : *"Souvent, Seigneur, ton Église nous semble une barque prête à couler, une barque qui prend l'eau de toutes parts"*), minée de toutes parts par l'insubordination du modernisme. Et le matérialisme apparaît encore comme l'infâme coupable : *"Détruis le pouvoir des idéologies, afin que les hommes reconnaissent qu'elles sont tissées de mensonges. Ne permets pas que le mur du matérialisme devienne insurmontable."* Le matérialisme posséderait la double tare d'être une idéologie et un obstacle. Toute idéologie apparaît mauvaise dès qu'elle se distingue des superstitions et de l'intolérance enseignées par le christianisme. Une idéologie est en fait nocive en ce qu'elle naît dans des cerveaux libérés de la chape chrétienne et qu'elle ambitionne de construire une société plus juste, plus solidaire, concurrençant un dieu absent. Hors du christianisme tout ne serait donc que *"mensonges"*.

Quant au mur, il ne demande naturellement qu'à être abattu et Ratzinger est prêt à fournir les outils.

Pour patienter avant de détruire l'obstacle pierre par pierre, Ratzinger dispose d'une parade : la famille. Le mariage et la procréation sont la solution à bien des maux de l'Église. Lors de l'Assemblée générale du Synode des Évêques de 1980, le Père Joseph avait présenté son rapport sur le thème de la famille chrétienne dans le monde contemporain. En conclusion de ses pieuses réflexions, Ratzinger avait pronostiqué que *"la famille [...] peut témoigner devant le monde d'une nouvelle humanité face à la domination du matérialisme, de l'hédonisme et de la permissivité"* (Biographie du pape Benoît XVI, site internet du Vatican, http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/biography/documents/hf_ben-xvi_bio_20050419_short-biography_fr.html). Ratzinger se fait ici le plus pur représentant d'une doctrine chrétienne fondée sur la mortification et l'entretien de la culpabilité originelle. Le couple n'a pas pour fonction de construire une vie heureuse mais de procréer pour accroître l'assemblée des adorateurs du dieu unique. Le couple doit être tout dévoué à la cause d'une hiérarchie qui, elle, a fait hypocritement vœu d'abstinence mais n'en agit pas moins à sa guise. On ne peut mieux exprimer le dégoût total du corps et des plaisirs enseigné par la secte catholique qu'en opposant famille et hédonisme. Le mariage et la procréation seraient-ils donc synonyme de pénitence pour les soutanes romaines ? Cette famille si prisée et vénérée doit pourtant céder le pas devant les injonctions d'un gourou antique qui avertissait : *"Je suis venu séparer l'homme de son père, la fille de sa mère, la belle-fille de sa belle-mère; on aura pour ennemis les membres de sa propre famille. Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi; celui qui aime son fils ou sa fille plus que moi n'est pas digne de moi"* (Nouveau Testament, Matthieu 10, 35-36).

2.2.3 La récupération de la raison

Le rejet de l'athéisme et du matérialisme est chose facile pour le Vatican en ne les considérant que comme des opinions. L'exhortation des croyants à fustiger l'athéisme autorise l'usage des qualificatifs les plus hargneux ou des menaces les plus désespérées pour en éloigner les fidèles. Mais consciente que rejeter aussi la raison serait trop caricatural, l'Église a entrepris de la détourner et de la vider de son sens alors que raison, athéisme et matérialisme sont indissociables et totalement incompatibles avec la foi religieuse. L'intuition de la croyance s'oppose à la pensée déductive. La croyance n'est pas la pensée; il n'y a aucune équivalence entre les deux. La croyance se distingue de la pensée en ce qu'elle ne cherche pas à se justifier alors que l'acte de penser relève d'une méthodologie. Une pensée doit être justifiable, défendable, pour être cohérente. Par définition, l'acte de croire, en rejetant sa propre justification par la logique, est une démission de la raison.

Comme personne ne songerait sérieusement à interdire à l'individu toute activité cérébrale dans la prise de décision, hormis Hani Ramadan pour qui tout est écrit dans le Coran (conférence à la mosquée Addawa, 10 mai 2003, <http://www.atheisme.org/haniramadan.html>), Benoît XVI peut difficilement réprimer l'usage de la raison pour sauvegarder les apparences du catholicisme. Plutôt que d'interdire la pratique de la méthode rationaliste, Benoît XVI va la reprendre, la façonner, la maltraiter pour la rendre conforme aux incohérences requises pour la défense du christianisme. Avec la laïcité et la démocratie, la raison se trouve elle aussi convoquée pour œuvrer à la grandeur du catholicisme. Il convient donc d'opérer un dosage adroit de flatteries et de rappels à l'ordre sur les limites permises à l'investigation. La raison est libre de cheminer où bon lui semble pourvu que la voie suivie la maintienne entre les frontières étroites de la foi.

Une raison bien maîtrisée par l'Église est la garantie d'une foi préservée. Les déclarations de Ratzinger oscillent donc entre la condamnation de la raison comme vecteur du matérialisme et de pieuses déclarations sur la *"raison de la foi chrétienne"* et les prétendues activités scientifiques de la curie romaine.

Et quoi de mieux pour récupérer la raison que de l'asservir à la démonstration de l'existence de "Dieu" ? Pour amener des preuves convaincantes, le Catéchisme n'est pas avare de propositions. Au besoin on reformule la notion de preuve, dont l'acception scientifique est trop contraignante pour la foi. Ainsi, les *"voies"* qui permettent d' *"accéder à la connaissance de Dieu"* sont aussi appelées *"«preuves de l'existence de Dieu», non pas dans le sens des preuves que cherchent les sciences naturelles, mais dans le sens d'«arguments convergents et convaincants» qui permettent d'atteindre à de vraies certitudes"* (Catéchisme 31). On s'étonnera d'abord de l'existence de *"vraies"* certitudes en espérant que le Vatican, dans un éclair mystique, précise ce que seraient des certitudes qui ne soient pas *"vraies"*. Mais il est surtout remarquable que Ratzinger, qui a dirigé ce Catéchisme, soit contraint de redéfinir, en la détruisant, la notion de preuve. La rigueur mathématique d'une démonstration n'est ici pas requise, et on le comprend bien, à la démonstration de l'existence de "Dieu". Seuls suffisent des *"arguments convergents et convaincants"* qui pèchent cependant par la haute subjectivité de ce qui doit être admis comme convaincant. La preuve dépend ici en fait du degré d'exigence du fidèle qui, selon son appréhension des questions théologiques, se satisfera d'arguments plus ou moins *"convergents"*. Moins il sera exigeant, instruit ou critique, et plus les preuves seront nombreuses et aisées à lui apporter. La preuve devient alors extrêmement dépendante de l'individu qui la reçoit, une aberration pour n'importe quel logicien.

L'objectif d'une si médiocre manipulation du concept de preuve apparaît quelques lignes plus loin quand le Catéchisme révèle que *"les preuves de l'existence de Dieu peuvent disposer à la foi et aider à voir que la foi ne s'oppose pas à la raison humaine"* (Catéchisme 35). La première partie de la phrase, en voulant apporter la lumière au croyant, n'ouvre que sur la ténébreuse incapacité du Catéchisme à produire une pensée cohérente. On voit mal comment, si les preuves de l'existence de "Dieu" étaient à la disposition de l'humanité, on ne serait pas enclin à avoir la foi. Estimer que ces preuves *"peuvent"* disposer à la foi est le signe de convictions timides et bien peu assurées. L'obtention de preuves pour l'existence de "Dieu" entraîne nécessairement la foi. La suite plonge tout aussi profond dans l'ineptie par une phraséologie circulaire : à partir du présupposé que la raison apporte des preuves de l'existence de "Dieu", donc amène à la foi, on arrive ensuite au résultat que cette *"foi ne s'oppose pas à la raison humaine"*. En résumé, la raison, qui prouve "Dieu", ne s'oppose pas à la raison que "Dieu" a créée, CQFD. Un illogisme similaire est observé dans l'islam avec la formule stipulant qu'il n'y a pas d'autre dieu que "Dieu"; c'est la formule rituelle que doit prononcer tout bon musulman pour attester de son adhésion sincère à la mythologie islamique. On définit une notion, "Dieu", à partir d'elle-même ce qui, méthodologiquement, est une imbécillité. Et l'incohérence n'est pas innocente parce qu'en évitant de définir le concept de "Dieu" trop précisément, les mystiques espèrent priver les rationalistes de tout matériau où adresser leurs flèches.

Et la suite est à l'avenant. Le Catéchisme affirme dans sa proposition suivante que *"«La Sainte Église, notre mère, tient et enseigne que Dieu, principe et fin de toutes choses, peut être connu avec certitude, par la lumière naturelle de la raison humaine à partir des choses créées.» Sans cette capacité, l'homme ne pourrait accueillir la révélation de Dieu. L'homme a cette capacité parce qu'il est créé «à l'image de Dieu»"* (Catéchisme 36). D'une part, la *"raison humaine"* confère à l'espèce humaine la capacité à connaître *"avec certitude"* son idole et, d'autre part, on apprend que l'individu doit cette aptitude au fait d'avoir été créé à

l'image de "Dieu". "Dieu" apparaît comme un objet d'étude dont la connaissance parfaite est accessible à un humain doué de raison et, en même temps, il est l'agent qui confère la jouissance de la raison à chaque personne. "Dieu" a donc doté les hommes et les femmes de l'outil qui leur permettra de l'examiner de façon appropriée, autre exemple de raisonnement circulaire où l'esclave s'extasie sur la douceur de ses chaînes. On conçoit alors aisément que l'usage de *"la lumière naturelle de la raison humaine"* soit fortement déconseillée pour contester la notion de "Dieu", un crime contre le père. L'individu n'est qu'une marionnette dont l'existence est vouée à l'adoration de la divinité unique, dominatrice et exclusive, à l'aide d'un outil façonné par elle.

Pour ces mêmes raisons, la science et la foi ne pourraient entrer en désaccord, issues de la volonté d'un même dieu de formater le monde à son service. Dans le chapitre *Les caractéristiques de la foi*, le Catéchisme trahit encore son incapacité à produire une pensée cohérente. En estimant que *"bien que la foi soit au-dessus de la raison, il ne peut jamais y avoir de vrai désaccord entre elles"* (Catéchisme 159), Ratzinger affirme qu'aucun désaccord ne peut émerger si la science est asservie à la foi, dans une position inférieure. En bornant strictement le champ d'action de la science, la religion lui interdit toute escapade qui pourrait la faire vaciller. C'est précisément cette hiérarchie imposée qui garantit un accord forcé entre science chrétienne et foi. Comme il a été dit plus haut, *"puisque le même Dieu qui révèle les mystères et communique la foi a fait descendre dans l'esprit humain la lumière de la raison, Dieu ne pourrait se nier Lui-même ni le vrai contredire jamais le vrai."* L'illusion alimentée auparavant sur une foi et une science qui se confirmeraient l'une l'autre est vite décryptée. L'indépendance que suppose la confrontation de la science (d'essence divine) et de la foi apparaît comme une tromperie puisque les deux trouvent leur origine dans un même dieu qui *"fait descendre dans l'esprit humain la lumière de la raison"* et *"communique la foi"*. Feindre de se réjouir de l'accord entre les deux est une manipulation puisque l'une comme l'autre ont été précisément conçues pour assurer leur compatibilité. C'est sans surprise que le Catéchisme se réjouit que *"la recherche méthodique ne sera jamais réellement opposée à la foi"*, pourvu qu'elle soit *"menée d'une manière vraiment scientifique et si elle suit les normes de la morale"*. On appréciera à leur juste mesure les fameuses *"normes de la morale"* qui doivent accompagner toute recherche scientifique, comprendre les réticences papales à propos des recherches sur les cellules souches, l'embryon, le clonage ou la biologie de façon plus générale. Quant au scientifique qui suit pieusement les *"normes de la morale"* chrétienne, il *"est comme conduit par la main de Dieu"*, sûr moyen de le prémunir d'un écart de l'orthodoxie catholique.

Foi et science, religion et raison, les contraires sont mêlés, malaxés jusqu'à supprimer les barrières et noyer la raison dans une bouillie spirituelle indigeste, assaisonnée de surnaturel et de dogmatisme. Associer religion et raison vaut mieux que de long développements pour déposséder la seconde de son essence. Dans un entretien accordé au Figaro le 13 août 2004, Ratzinger était parvenu à distiller cette phraséologie absconse. Il avait évoqué cette association contre-nature en l'opposant au radicalisme du terrorisme islamique : *"Seul un sens religieux raisonné, en union profonde avec la raison, peut modérer ces radicalismes et permettre de trouver un équilibre dans le dialogue des cultures"*, sans négliger d'évoquer les *"composantes rationnelles de la foi"*, un mystère de la foi chrétienne...

Avant Benoît XVI, Jean Paul II n'avait pas, lui aussi, craint d'assurer que l'athéisme pouvait être combattu à l'aide de la raison. L'ancien chef de la plus vieille théocratie du monde avait cédé à la récupération de tout et son contraire pour sauver l'institution en perdition : répondre à l'athéisme *"exige également une présentation correcte des motifs d'ordre rationnel qui conduisent à la reconnaissance de Dieu"* (Audience générale du 14 avril 1999). La "science

qui mène à Dieu" est une impasse éculée et on ne saurait trop conseiller l'Église de s'y fourvoyer plus avant afin de précipiter sa fin.

Malgré l'exercice risqué qui a consisté à s'aventurer sur le terrain rationaliste pour en montrer la compatibilité avec la superstition, l'assemblée de prélats qui ont, sous la baguette du futur Benoît XVI, rédigé le Catéchisme ont cependant prévu une parade à la trop facile réponse des mécréants face au merveilleux chrétien. La populace, ingrate dans son incrédulité devant chaque nouveau gourou, s'est toujours plu à défier les prophètes de réaliser des miracles conformes à leurs propres imprécations. Le Catéchisme a prévu ce genre de situation très inconfortable pour un prophète novice. A l'action de tenter Dieu, Satan n'est jamais loin et c'est au prétexte du respect d'autrui que doivent disparaître les mises à l'épreuve de prophètes hâbleurs : *"le défi que contient [la] tentation de Dieu blesse le respect et la confiance que nous devons à notre Créateur et Seigneur"* (Catéchisme 2119). Le défi *"inclut toujours un doute concernant son amour, sa providence et sa puissance"* et est donc hautement suspect. Si le Catéchisme est très prolix sur la compatibilité entre foi et raison, il n'en va pas de même avec le doute, insupportable insubordination à l'idée de dieu et, surtout, à ses ministres.

2.2.4 Le double langage face à Jürgen Habermas

Lors de son élection, Benoît XVI a été unanimement présenté comme un prédicateur intransigeant, franc dans ses attaques contre la modernité et sourd à toute concession envers les parties adverses. Si le portrait est conforme à l'homme, il a néanmoins souffert une entorse lors d'un débat avec le philosophe allemand Jürgen Habermas en janvier 2004. Parue dans la revue *Esprit* en juillet 2004, l'intervention du cardinal montre un double langage habilement dispensé à un public constitué d'une trentaine de personnes. Face à Habermas qui fait partie des citoyens *"guère motivés religieusement"*, l'intransigeance consubstantielle à Ratzinger serait apparue comme un obscurantisme ridicule immédiatement discrédité. Il convenait donc de naviguer adroitement entre foi et raison, entre attachement au dogme et tolérance d'autrui. En y pestant moins contre le relativisme qu'à l'accoutumé, le discours du Père Joseph a comporté quelques aménagements étonnants pour, finalement, admettre une complémentarité entre foi et raison alors que la Congrégation pour la doctrine de la foi qu'il préside condamne habituellement ce genre de position. Le cardinal a résumé sa position dans une conclusion conciliatrice : *"Je parlerais donc volontiers d'une forme nécessaire de corrélation entre raison et foi, raison et religion, appelées à une purification et une régénération mutuelle; elles ont besoin l'une de l'autre et doivent mutuellement le reconnaître."* La hiérarchie décrite dans le Catéchisme où la foi est *"au-dessus de la raison"* disparaît ici au bénéfice d'un coopération mutuelle où chacune agit pour le bien commun sans prééminence de l'une sur l'autre. La lecture fidèle du Catéchisme étant inenvisageable devant le rationaliste Habermas, Ratzinger biaise et lui préfère le double langage.

La conclusion de son intervention est d'autant plus hypocrite qu'elle vient après un déluge d'attaques contre la rationalité. Ratzinger rappelle ainsi insidieusement l'argumentation des terroristes musulmans pour lesquels l'athéisme, par la seule provocation de son existence, justifierait le déchaînement de la violence religieuse : *"Le comportement terroriste est aussi pour partie justifié comme une défense de la tradition religieuse contre l'athéisme de la société occidentale."* Il l'évoquera de nouveau dans un entretien accordé au *Figaro* le 13 août 2004 où, cette fois, la laïcité apparaît comme la responsable de la folie de Ben Laden et de son troupeau. Pire, face à Habermas, avant d'être la cause du terrorisme musulman, la raison serait aussi responsable de l'utilisation barbare du nucléaire : *"la bombe atomique aussi était un produit de la raison; et finalement la culture en éprouvette et la sélection des hommes ont*

elles aussi été inventées par la raison." Amalgamer Hiroshima et les techniques de fécondation in vitro est une ignominie caractéristique de la pensée nauséabonde de Ratzinger.

Après l'évocation d'une *"rationalité tolérante"*, ce qui insinue qu'elle puisse être intolérante, le sommet du double langage et la perversité de cette stratégie apparaissent quand Ratzinger prend prétexte de la prétendue complémentarité de la foi et de la raison pour nier, certes à la foi chrétienne, mais aussi à la *"rationalité séculière"* la prétention à l'universalisme : *"Que résulte-t-il de toutes ces considérations ? Tout d'abord, me semble-t-il, la non-universalité de fait des deux grandes cultures de l'Occident : celle de la foi chrétienne et celle de la rationalité séculière, si importante soit leur double influence, chacune à sa manière, dans le monde entier et dans toutes les cultures."* Dans cet exercice de fausse contrition, la non-universalité de la foi chrétienne n'est admise que pour convaincre de la non-universalité de la raison. Par la mention du caractère séculier de la raison, Ratzinger insinue qu'existerait aussi une raison spirituelle, une manipulation que confirmera Benoît XVI à l'issue d'un entretien avec le théologien suisse Hans Küng, Professeur émérite de l'Université de Tübingen en Allemagne. Le Directeur de la Salle-de-Pressa du Vatican Joaquín Navarro-Valls avait déclaré à l'issue de l'entretien que *"l'entretien a donc porté sur deux thèmes dominant récemment les travaux d'Hans Küng, le Weltethos (l'éthique universelle) et le rapport entre la raison des sciences naturelles et celle de la foi chrétienne."* (Vatican Information Service 27 septembre 2005). L'existence d'une raison *"de la foi chrétienne"* annonce-t-elle un matérialisme chrétien ou un athéisme pontifical ? Ce pseudo rationalisme chrétien est à ranger dans la même catégorie des monstruosité religieuses que les déclarations islamiques des droits de l'homme.

Enfin, dans la conclusion de son intervention face à Habermas, le cardinal revient sur les *"pathologies de la raison"* que sont *"la bombe atomique"* et *"l'homme comme produit"*. Pour prévenir ces maux que le futur pape place à égalité, *"la raison doit aussi être rappelée à ses limites et apprendre une capacité d'écoute par rapport aux grandes traditions religieuses de l'humanité. Si elle s'émancipe totalement et écarte cette disponibilité pour apprendre, cette forme de corrélation, elle sera destructrice."* Ou comment paralyser la science par le formol de superstitions autoritaires et criminelles... Pour cela, le manipulateur Ratzinger n'hésite pas à convoquer les *"grandes traditions religieuses de l'humanité"* malgré sa détestation des rencontres œcuméniques, négations de la suprématie du christianisme. Le polissage de la science par le spiritualisme est aussi la grande escroquerie menée par l'Université Interdisciplinaire de Paris. L'UIP est un sage conclave de scientifiques qui s'émerveillent devant leurs fois respectives sans toutefois s'essayer à examiner la compatibilité de leurs différentes religions.

La manipulation de l'adversité par l'adoption d'un double langage n'est donc pas l'apanage de Tariq Ramadan et séduit tous les gourous de toutes les sectes. La Bible elle-même ne cesse de tenir, à dessein, des propos contradictoires afin de satisfaire le pauvre comme le riche qui l'exploite, la femme soumise comme l'homme dominateur, l'humaniste épris de justice et le tyran qui le muselle. L'islam enseigne sans ambiguïté l'art de la dissimulation, la takia, pour mieux combattre le mécréant. Dans cette situation d'espionnage religieux, il devient licite de ne pas apparaître comme musulman pour adopter les pratiques de vie des koufars afin, ensuite, de les détruire. La version islamique de la fin qui justifie les moyens.

2.2.5 La science

L'Église n'a plus aujourd'hui la capacité à impulser sa marque à des sociétés laïcisées. Ses innovations n'en sont pas et le vernis dont elle les recouvre est un paravent sur toujours plus

de conservatisme et de rétrogradation. Les tentatives de réconcilier science et christianisme, dans leurs versions les plus prudentes, n'ont plus aujourd'hui pour ambition que de ménager une mince voie de cheminement au christianisme, une voie qui prendrait garde à ne pas empiéter sur l'autoroute de la science avec laquelle les heurts ont été nombreux et toujours catastrophiques pour la secte catholique. Peu de théologiens se hasardent aujourd'hui à chercher "Dieu" au bout de leurs équations. La propagande des domaines séparés procède de la crainte du catholicisme à se frotter de trop près à la science.

Pour ce faire, Ratzinger ne serait pas seulement un grand théologien, il serait aussi un scientifique. Sa biographie sur le site internet du Vatican évoque *"son intense activité scientifique"* et on se prend à l'imaginer en physicien, biologiste ou mathématicien. Erreur, ses glorieuses activités présentées comme scientifiques l'ont conduit au contraire *"à assumer des fonctions importantes au sein de la Conférence épiscopale allemande et de la Commission théologique internationale"* (*Biographie du pape Benoît XVI*, site internet du Vatican, http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/biography/documents/hf_ben-xvi_bio_20050419_short-biography_fr.html). La science chrétienne pénètre moins les instituts de recherche fondamentale que les séminaires et les couvents. Quant à la Congrégation pour la Doctrine de la Foi dont il fut Préfet pendant vingt trois ans, elle affirme veiller à *"l'organisation de symposiums ou rencontres scientifiques sur les problèmes qui concernent la doctrine"* (présentation de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, http://www.vatican.va/roman_curia/congregations/cfaith/documents/rc_con_cfaith_pro_14071997_fr.html). Neurosciences, physique du solide et hautes énergies, par exemple, sont donc secondaires pour une science chrétienne plus passionnée par les idioties insondables du labyrinthe de la mystique catholique. Parmi les obscurs fondements du christianisme, figure la notion d'infini et un colloque présenté comme culturel a été organisé à l'Université pontificale du Latran en novembre 2005 pour tenter de dissiper toute différence, voire incompatibilité, entre les diverses conceptions de l'infini. Avec le but avoué de conjuguer les approches mathématiques, physique, cosmologique, philosophique, anthropologique et théologique, le colloque du projet STOQ (Science, Theology and the Ontological Quest) a rassemblé des cardinaux et des rabbins mais a aussi su capter quelques scientifiques. Placé sous la direction du cardinal Paul Poupard (dont on sait l'aversion pour l'athéisme, cf. *Le cardinal Poupard face à l'athéisme* de Lydie Garreau, L'Harmattan, 2004), le congrès a été financé par la Fondation Templeton (*Zenit* 1er novembre 2005), une propagandiste très zélée pour instiller du spiritualisme dans la science. Ces errements infinis étaient à peine terminés qu'un autre détournement de la science, biologique cette fois, s'est tenu au Vatican les 17 et 18 novembre sous le patronage du conseil pontifical pour la Pastorale de la santé. La cible était l'autre grand combat de l'Église contre la modernité : le génome humain. Parmi les intervenants, des curés bien sûr mais aussi deux professeurs de l'université catholique du Sacré-Cœur de Rome, l'une de bioéthique et l'autre de génétique humaine. Sous Benoît XVI comme sous Jean Paul II, l'Église poursuit son travail de sappe de la rigueur scientifique en courtisant quelques chercheurs pour se refaire une respectabilité sur les décombres de sa propre histoire.

Deux textes fondamentaux permettent de mesurer les conceptions scientifiques de Benoît XVI. L'un a été élaboré par la Commission biblique pontificale (*On the 100th anniversary of the Pontifical Biblical Commission, Relationship between Magisterium and exegetes*, 10 mai 2003) et l'autre provient de discussions de la Commission théologique internationale (*Communion and stewardship, Human persons created in the image of God*, 23 juillet 2004), les deux étant présidées par Ratzinger. L'Église y montre moins des compétences scientifiques qu'elle ne tente d'exploiter ce qu'elle croit déceler comme des failles pour insérer

sa pitance irrationnelle. Et pour cela, la mécanique quantique, le Big Bang, et l'évolution des espèces sont ses proies favorites.

Astrophysique

Dans *Communion and Stewardship*, Ratzinger persiste dans la faute monumentale de Pie XII pour lequel le Big Bang serait l'expression scientifique du fiat lux originel. En astrophysique, la théorie du Big Bang propose une explication à l'expansion actuelle de l'univers par un phénomène qui a eu lieu il y a une quinzaine de milliards d'années. Loin d'être une explosion au sens classique, c'est-à-dire localisée en des coordonnées spatiales et temporelles spécifiques, le Big Bang doit plutôt être compris comme une dilatation générale du système de coordonnées de temps et d'espace. Les objets astronomiques s'éloignent les uns des autres par suite de la dilatation du référentiel.

Enhardi par le fait qu'un des premiers à avoir proposé ce schéma fut un abbé (Georges Lemaître), Pie XII avait clamé la victoire du christianisme par cet accord du mythe avec l'observation astronomique. Dans un discours prononcé à l'Académie Pontificale des Sciences le 22 novembre 1951, Pacelli s'était réjoui que la théorie du Big Bang, alors récente, correspondait en fait au fiat lux initial : *"Il semble en vérité que la science d'aujourd'hui, remontant d'un trait des millions de siècles, ait réussi à se faire le témoin de ce «Fiat lux» initial, de cet instant où surgit du néant, avec la matière, un océan de lumière et de radiations, tandis que les particules des éléments chimiques se séparaient et s'assemblaient en millions de galaxies."* Et le pape avait conclu par un lyrisme rassuré : *"Ainsi, création dans le temps; et pour cela, un Créateur; et par conséquent Dieu ! Le voici donc - encore qu'implicite et imparfait - le mot que Nous demandions à la science et que la présente génération humaine attend d'elle."* La science se doit donc de concourir à la gloire de l'idée de dieu, tâche que poursuivra la Congrégation pour la Doctrine de la Foi sous la direction de Ratzinger en organisant des *"symposiums ou rencontres scientifiques sur les problèmes qui concernent la doctrine"*.

Un demi siècle plus tard, Ratzinger s'enfonce dans la même impasse. Au motif que la théorie du Big Bang ne se prononce pas sur la situation antérieure à la phase d'expansion, une place peut alors être trouvée pour l'acte de création originel opéré par le dieu chrétien en le propulsant au-delà : *"Par rapport à la création ex nihilo, les théologiens observent que la théorie du Big Bang ne contredit pas cette doctrine dans la mesure où il peut être dit que l'hypothèse d'un début absolu n'est pas rejeté du point de vue scientifique. Comme la théorie du Big Bang n'exclut pas la possibilité d'un stade antérieur de matière, on peut remarquer que la théorie semble fournir simplement un soutien indirect à la doctrine de la création ex nihilo qui ne peut être connue que par la foi."* (*Communion and Stewardship*). Ces contorsions intellectuelles font suite à celles qui, depuis des millénaires, ont repoussé les dieux à l'orée du bois, au-delà des mers, dans la foudre et le tonnerre, les ont expulsés dans les cieux, les ont réduits à l'unité et ont renvoyé celle-ci hors du système solaire, lui ont fait côtoyer le Big Bang et maintenant requièrent son intervention à une étape encore antérieure...

Mécanique quantique

L'infiniment petit est utilisé par Ratzinger avec la même impatience que l'infiniment grand. Les développements de la mécanique quantique ont montré que l'expérimentation d'un phénomène physique entraîne la modification de l'objet étudié. En effet, une mesure physique n'est possible que par l'interaction d'une particule (photon, électron ou autre) avec un détecteur. En ajoutant à cela le principe d'incertitude de la mécanique quantique qui spécifie

qu'il n'est pas possible, à un instant donné, de connaître à la fois la position et la vitesse d'une particule, des conclusions hâtives ont conduit certains à clamer que, finalement, rien n'est vraiment connaissable, rien n'est vrai et les certitudes s'évanouissent dans un relativisme salvateur pour toutes les impostures intellectuelles.

Ratzinger utilise cet argument spécieux en accaparant le prestige de Werner Heisenberg. Dans *Relationship between Magisterium and exegetes*, il se réfère au prix Nobel auteur du principe d'incertitude pour bâtir un pont entre la foi et la science, cette adversaire hors d'atteinte qui a laissé le dogmatisme catholique au milieu de ses propres ruines : "*Werner Heisenberg a vérifié dans le domaine des sciences naturelles, avec son "Unsicherheitsrelation", que nos connaissances ne rendent jamais uniquement compte de ce qui est objectif mais sont toujours aussi déterminées par la participation du sujet, par la direction dans laquelle les questions sont posées et par les caractéristiques de la perception. Tout cela est naturellement incomparablement vrai quand l'homme entre en scène et quand le mystère de Dieu devient perceptible.*" L'étroite relation, en physique, entre l'observé et l'observateur et la perception qu'a le second du premier procèderaient de la même problématique que la relation de l'individu à son dieu. Le mystère de la notion de dieu devient celui de la connaissance de la nature et tenter de le percer serait aussi vain que pour les composantes les plus intimes de la matière.

Pour sauvegarder ce qui peut encore l'être, l'Église procède donc par sauts conceptuels pour enjamber le gouffre qui sépare la foi de la science. Placer l'hypothèse divine dans le Big Bang ou son mystère dans la mécanique quantique dénotent une singulière perte d'influence quand on sait le dirigisme qui a été celui de l'Église pendant des siècles. L'Église ne dispose plus que de quelques miettes pour assurer sa subsistance et la science se désintéresse de cette fausse suivante. La secte catholique oscille, perdue, entre la voiture balais et le cheminement distinct sur une voie parallèle. Incapable, par définition, de proposer une renaissance de ses propres concepts au risque de s'autodétruire, le fond de commerce de Benoît XVI tente d'accorder ses guenilles avec l'habit de la modernité. On rafistole, on reprise, on raccommode, une pièce sur la pourpre cardinalice, une retouche sur la tiare papale, et "Dieu" est inexorablement repoussé toujours plus avant, en astrophysique comme en biologie. "Dieu" perd son rôle de moteur pour n'être plus qu'un élément déclencheur, voire une intention qui suffirait à faire du monde ce qu'il est.

L'évolution des espèces

Après Léon XIII, Pie XII et d'autres, et avant Benoît XVI, Jean Paul II s'est posé plusieurs fois en juge des théories scientifiques. Sa marche arrière partielle sur Galilée en 1992 a été suivie quatre ans après d'une concession limitée sur l'évolution des espèces et le darwinisme. Jean Paul II avait reconnu que la théorie de l'évolution de Darwin est "*plus qu'une simple hypothèse*" (message adressé à l'Académie Pontificale des Sciences, 23 octobre 1996) mais avait conservé à l'Église la fantaisie de l'âme. Il s'était empressé de la proclamer compatible avec la foi chrétienne en précisant que l'âme humaine demeure une création divine qui n'est pas du ressort du darwinisme. Les médias avaient célébré la timide mise à jour des dogmes comme une lueur de progressisme en oubliant que l'ancien locataire à vie du Vatican restait toujours aussi ferme sur la primauté de la religion catholique sur la recherche scientifique. Le pas en arrière, bien réel en admettant une part de vérité dans les idées de Darwin, demeure sans intérêt par le maintien d'une intervention divine au travers de la prétendue âme. Le dogme persiste.

Comme en de nombreux autres domaines, le gardien du temple Ratzinger suit la voie de son maître. Ses efforts visent à conserver à "Dieu" un rôle minimum dans une chaîne biologique qui lui est étrangère. A l'image de Ptolémée et de son modèle du système solaire repris par l'Église catholique, les chrétiens férus en antidarwinisme construisent des épicycles pour conserver à leur divinité un pouvoir décisionnel en la rejetant plus loin dans le passé. Le fixisme des créationnistes est abandonné et une évolution biologique est admise à la condition de confier à "Dieu" l'élément déclencheur, la volonté initiale. Comme en astrophysique, "Dieu" est ici de moins en moins le moteur premier pour être plutôt réduit à une simple décision originelle.

Dans *Communion and Stewardship*, Ratzinger et ses disciples submergent le lecteur avec d'interminables pages d'un verbiage abscons sur la création de l'être humain à l'image de "Dieu" avant de dicter le licite et l'illicite sur l'évolution des espèces et autres sujets relatifs aux interventions biologiques sur l'espèce humaine. On rassasie le lecteur jusqu'à l'indigestion avec des propos vagues et flous pour masquer leur incohérence, on encombre sa raison pour l'éloigner de cette lucidité dont l'Église pâtirait. Si elles n'étaient marquées du sceau du christianisme, ces divagations auraient été sans délai condamnées comme des illuminations hérétiques par les mêmes prélats. Tel le Bourgeois gentilhomme qui mêle sans distinction des portions de phrases et croit créer du sens par ces arrangements, l'Église et ses théologiens montrent la plus grande habileté à embrumer la conscience du croyant par le mélange informe et réversible des notions, combinées à l'infini, de "Dieu", de Jésus et d'Esprit saint, le tout mâtiné d'amour (conjugal) pour le saupoudrer d'un semblant d'humanité. Et la stratégie est astucieuse : à toute objection, à tout débat de société, l'irrationnel chrétien oppose l'argument définitif du mystère de "Dieu", de Jésus, de Marie ou d'un autre intervenant convoqué selon les nécessités du moment. L'aptitude de l'Église à expliquer par le mystère a séduit plus d'un mystique; la démission de la raison et des facultés critiques se fait sans peine et laisse l'individu en repos dans une plénitude aveugle bercée par le néant de la théologie, discipline faussaire réduite à inventer du sens à l'insensé. Par l'adoption de ce verbiage, les théologiens catholiques ont compris que c'est précisément cette phraséologie absconse qui, modelée sous d'autres formes, fait la fortune des passions ésotériques et des autres sectes, des constructions plus récentes, plus malléables et sans cesse adaptables pour satisfaire des cerveaux disponibles et peu exigeants. Se livrer à des épanchements aléatoires et désordonnés importe plus que la réflexion et l'analyse. Le délire et la béatitude plutôt que la lucidité.

La création à l'image de "Dieu" et l'évolution de l'espèce humaine constituent un paradoxe contre lequel *Communion and Stewardship* lutte avec ardeur et ténacité. Étant "*au cœur de la révélation chrétienne*", la création *imago dei* constitue une définition de l'être humain et on admirera la précision de la définition : "*le mystère de l'homme ne peut pas être appréhendé en dehors du mystère de Dieu*". Ou comment asséner que la religion est le néant de la connaissance... Il s'agit ici de s'opposer aux matérialistes pour lesquels c'est la notion de dieu qui a été façonnée à l'image des humains, légitimation de l'athéisme. Montesquieu, dans *Les Lettres persanes* (Lettre LIX), reprend le mot de Spinoza en s'amusant que "*si les triangles faisaient un dieu, ils lui donneraient trois côtés*", autre façon de plaider pour la nature imaginaire de l'idée de dieu du fait de sa représentation anthropomorphe.

Communion and Stewardship n'aborde enfin la question de l'évolution des espèces qu'après des dissertations sans fin sur la création *imago dei*. Il convient, dès le début, de fermer la porte aux interprétations darwiniennes, qui sont contraires à la foi catholique, de la marche arrière partielle de Jean Paul II. L'argument a été utilisé par des médias soucieux de faire accroire à un infléchissement de la ligne vaticane pour simuler l'apparition d'informations nouvelles qui justifieraient leur fonction. Il a aussi été exploité par des spiritualistes dits progressistes

voulant persuader que l'Église n'est pas un fossile pétrifié mais une institution capable de vivre avec son temps. Ratzinger, en dirigeant la rédaction de *Communion and Stewardship*, sermonne fermement ces extrapolations. Pour la Commission théologique internationale, *"le message de Jean Paul II ne peut pas être lu comme une approbation générale de toutes les théories de l'évolution, y compris celles d'essence néo-darwinienne qui refusent explicitement à la providence divine un rôle réellement causal dans le développement de la vie dans l'univers"*. L'évolution n'est permise qu'à condition que le darwinisme ne s'y immisce pas. L'espace est mince mais les théologiens ont suffisamment de talent pour insérer leur divinité dans les fissures de la connaissance. L'empreinte de Ratzinger s'affirme donc essentiellement dans l'atténuation du semblant d'ouverture autorisé par le message de son prédécesseur. Le débat est clos par un coup de semonce sans appel : *"un processus évolutionniste non guidé - qui s'étend en dehors des limites de la divine providence - ne peut tout simplement pas exister."*

Mais clore une controverse avec autorité n'interdit pas la défense du concept de *"causalité divine"*. Car les processus évolutifs ne sont finalement que le résultat d'un ordre divin qu'il faut bien tenter d'explicitier. A défaut de faire de la science, on se pare de son vocabulaire en détournant les concepts qui l'accompagnent. La plume vaticane aboutit à des chefs d'œuvres de charlatanisme où les mots sont mêlés et arrangés dans des contresens qui leur font perdre toute substance et abusent le lecteur : *"La causalité divine peut agir dans un processus qui soit à la fois contingent et guidé. Tout mécanisme évolutionniste qui est contingent ne peut l'être que parce que Dieu en a décidé ainsi."* La puissance du dieu chrétien n'apparaît pas seulement dans sa décision qu'un phénomène doive se produire ou que cela lui soit interdit, elle apparaît aussi dans le choix qui est laissé à un phénomène de se produire ou pas. L'analogie est immédiate avec le libre arbitre laissé aux êtres humains, piètre excuse pour expliquer l'existence du mal. Laisser à l'individu le choix de faire le bien ou le mal trahit l'impuissance de la divinité à l'empêcher de faire le mal. Ici, "Dieu" laisserait à l'évolution biologique le soin de se produire ou pas, une impuissance similaire à empêcher qu'elle se produise.

La causalité chrétienne atteint cependant vite ses limites avec les premiers membres de l'espèce humaine. Ici encore, un point d'arrêt est intimé à l'investigation pour s'enfouir dans les marécages d'une décision divine : *"La théologie catholique affirme que l'émergence des premiers membres de l'espèce humaine (individus ou populations) est un évènement qui n'est pas susceptible de recevoir une explication purement naturelle et qui peut être attribué de façon appropriée à une intervention divine."* On ne saurait mieux illustrer le dogmatisme catholique et cautionner la fable d'Adam et Ève.

Un proche de Benoît XVI, le cardinal Christoph Schönborn, a apporté sa contribution au verrouillage du débat dans un article paru dans le New York Times le 7 juillet 2005. En bon apôtre de Ratzinger, avec lequel il avait participé au Catéchisme de 1992, le cardinal viennois s'élève contre l'interprétation néo-darwinienne du message de l'ancien curé polonais. Le texte de Jean Paul II est qualifié de *"vague et pas important"* pour lui préférer un autre texte datant de 1985. Dans celui-ci l'évolution n'était que l'expression du finalisme dont l'anthropocentrisme est plus conforme à l'égo-centrisme catholique. Fort de cette recherche archéologique dans la montagne des textes officiels, Schönborn vole au secours de son bon pape Benoît qui, sacrilège insupportable, avait été décrit par certains comme un évolutionniste. L'évolution n'est en fait admise que si elle procède d'un dessein qui aurait présidé à la constitution de la nature. Le dessein, ici "divin", apparaît ailleurs sous d'autres plumes comme "intelligent", mode actuellement fort en vogue aux États Unis d'Amérique sous le nom d'*"intelligent design"*. Le cardinal Schönborn a affirmé avoir été encouragé à

rédiger son article par Joseph Ratzinger deux ou trois semaines avant son élection à la papauté (*New York Times*, 9 juillet 2005). Il s'agissait donc d'un classique ballon d'essai lancé à l'opinion publique.

2.3 La laïcité

2.3.1 Résister à la laïcité

Séparer l'Église de l'État ! Après un premier schisme en 1054 qui l'avait séparée des orthodoxes, après les incartades de Luther, l'émancipation des Lumières, le lien tranché une première fois avec la loi de séparation de 1795 et celle quasiment identique de 1871, l'Église catholique a subi en France le coup de grâce avec trois décennies d'un anticléricalisme sain qui, à partir de 1880, l'a dépossédée de la plupart de ses privilèges. Le coup fut rude et dix neuf années lui ont été nécessaires pour l'admettre après 1905. A l'étranger, la séparation au Portugal en 1911 comme les pertes occasionnées pendant la guerre civile espagnole et la révolution mexicaine ont signifié à l'Église catholique que le peuple n'entendait plus s'abêtir docilement dans ses temples.

Séparer la religion du politique est en effet inconcevable quand on accepte le dogme de la soumission à un ou plusieurs dieux. Quand l'existence est assujettie à un dieu omnipotent, omniprésent et omniscient, dont les représentants et interprètes en sont les intermédiaires obligés, comment reléguer cette croyance dans la sphère intime et lui refuser la moindre implication dans le champ public ? Comment admettre l'émancipation d'individus autonomes sans en appeler à la poigne divine pour consolider ses chaînes ? Comment, enfin, confiner les prêtres dans leurs presbytères, couvents et abbayes, quand les ordres bibliques et des générations de papes les exhortent depuis les origines à la colonisation de l'ensemble de la planète ? Remplacer le pléonasma d'une religion cléricale par l'oxymoron d'une religion laïcisée est une imposture. Corollaire : il n'est pas possible de dissocier anticléricalisme et opposition fondamentale aux religions.

La laïcité comprise comme un cadre principiel dans lequel évoluent à égalité de traitement l'incroyance, l'agnosticisme et les croyances, n'est pas une conquête mûrie dans d'obscurs conclave catholiques. On chercherait en vain dans la Bible la reconnaissance de l'incroyance comme option philosophique respectable et on se heurterait plutôt à ses innombrables condamnations, morales comme physiques, la géhenne n'étant pas une métaphore colorée ou exotique. L'énergie dépensée contre la laïcité par Jean Paul II et son successeur est l'expression stricte de la primauté absolue des fatwas chrétiennes sur les décisions humaines. L'individu n'est que le sujet de son dieu et le mariage, avec son aboutissement qu'est la procréation, a pour seule fin la célébration glorieuse de l'idée de dieu. Si elle accordait à l'individu la liberté de choisir sa conception du monde, l'Église perdrait son identité et saperait ce qui a assuré sa pérennité durant près de deux millénaires. L'individu n'est pas libre. Voulu par "Dieu", il n'en est qu'une marionnette dévouée à sa propre adoration.

Mais l'Église n'inspire plus aujourd'hui la terreur d'antan qui fut toujours la plus sûre des raisons pour suivre sa voie, tête baissée, yeux clos et oreilles rabattues. Pester contre la laïcité est le seul exutoire et Ratzinger, à la suite de Wojtyła, s'y abandonne avec dépit. Mais maudire ne suffit pas. Agiter l'épouvantail d'une tragédie annoncée est l'autre réflexe des manipulateurs de l'opinion et Ratzinger n'a pas attendu de devenir pape pour s'y livrer. En décembre 2004, il

déclarait que *"l'heure est grave, le laïcisme radical peut détruire l'humanisme"* (Zenit, 2 décembre 2005), allusion à peine dissimulée au mensonge d'un catholicisme générateur d'humanisme. Six mois plus tard, sous le nom de Benoît XVI, il appelle les espagnols à la résistance contre ce fléau. Face aux projets du gouvernement espagnol, en particulier sur l'avortement, il exhorte à la *"résistance aux tendances laïques"* (L'Humanité 24 mai 2005). Même constat accablé pour le Mexique quand, en septembre 2005, une cohorte d'évêques mexicains se sont rendus au Vatican. Benoît XVI a remonté le moral des troupes en avertissant que *"la séparation entre la foi professée et la vie quotidienne de nombreuses personnes doit être considérée comme l'une des plus graves erreurs contemporaines"* (Vatican Information Service 15 septembre 2005). L'enjeu du Mexique n'est pas uniquement lié à sa forte proportion de catholiques mais réside aussi dans un anticléricalisme historique dont l'Église conserve encore le goût amer. La présidence de Benito Juarez avait pratiqué, au XIXe siècle, une véritable amputation de l'Église par la nationalisation de ses biens en 1859. Et la révolution, à partir de 1910, constituera une révolte supplémentaire contre l'emprise religieuse.

Un entretien, déjà mentionné, particulièrement important du futur pape sur la laïcité était paru dans *Le Figaro* le 13 août 2004. Son prédécesseur moribond a émis alors ses borborygmes à Lourdes dans une indécence typique du vieux fond mortifère du catholicisme. Comme les cléricaux n'ont jamais été avares d'épithètes à accoler à la laïcité pour la vider de sa substance, le cardinal avait appelé au respect d'une *"saine laïcité"*, signifiant par là que le respect n'était pas dû à une laïcité "non saine", c'est-à-dire un *"laïcisme idéologique"* qui serait sa forme actuelle en France. Ratzinger plaidait en fait pour la pleine expression du christianisme dans le champ public et il convenait de circonscrire l'obstacle laïque. Plus loin, le dictionnaire papal des synonymes s'enrichit de nouvelles entrées avec un *"laïcisme acharné"* et un *"laïcisme absolutisé"*. L'ire est totale, une haine désabusée sue du balcon de Saint-Pierre.

Si le détournement des mots n'est qu'une pauvre manipulation pratiquée par un militant à la cause perdue, et peut être considéré avec indulgence comme une attaque mineure, la calomnie, par contre, est autrement plus grave et inacceptable. Ratzinger, acculé par la soif d'émancipation individuelle, attaque, mord et pratique les coups bas. La laïcité, par son refus de la soumission de la société à l'irrationnel religieux, serait la cause du déchaînement du terrorisme musulman : *"pour une part au moins, la montée du fondamentalisme est elle-même provoquée par un laïcisme acharné. Il s'agit d'un rejet de ce monde qui refuse Dieu et le respect du sacré ; qui se sent totalement autonome, qui ne connaît pas de lois innées à la personne humaine et qui reconstruit l'homme selon ses propres schémas de pensée. Cette perte du sens du sacré et du respect de l'autre provoque une réaction d'autodéfense au sein du monde arabe et islamique."* L'autonomie des personnes et leur libération de l'aliénation aux religions sont assimilées à la perte *"du respect de l'autre"* dans une tromperie saisissante. Les fascistes musulmans poseurs de bombes obtiennent là l'excuse qui manquait à leur défense. Tous frères dans les monothéismes, tous unis contre la laïcité. Bien qu'estimant que *"le laïcisme absolutisé n'est donc pas la réponse au défi terrible du fondamentalisme"*, le futur pape ne fait cependant aucune proposition pour en finir avec la barbarie monothéiste. Et pour cause : les massacres, destructions et cataclysmes abondent dans la Bible, ordonnés par un dieu vengeur pour le plus grand malheur des êtres humains, coupables pour l'éternité. Difficile avec cette ascendance sauvage de prôner le silence des armes.

Malgré l'aigreur qui, parfois, aveugle, Benoît XVI a une proposition concrète pour en finir avec ce *"laïcisme"*. L'annonce fut faite le 15 août 2005, jour dédié à Marie (mais quel jour ne l'est pas pour les chrétiens ?). La date précède de quelques jours les Journées Mondiales de la Jeunesse (Catholique) de Cologne et renforce l'effet d'annonce. Le pape recommande

d'apposer des croix chrétiennes dans les lieux publics pour marquer la présence, sinon de "Dieu", du moins du christianisme : *"Dans la vie publique, il est important que Dieu soit présent, par exemple, à travers la Croix, dans les édifices publics, que Dieu soit présent dans notre vie commune, car ce n'est que si Dieu est présent que nous pouvons suivre une orientation, une route commune; autrement, les différences deviennent inconciliables, car il n'existe pas de reconnaissance de notre dignité commune. Rendons Dieu grand dans la vie publique et dans la vie privée."* (Messe en la solennité de l'Assomption de la Vierge Marie, Homélie du pape Benoît XVI, Castel Gandolfo, 15 août 2005). Hier comme aujourd'hui, en Europe comme dans les pays colonisés par le christianisme, l'Église s'affiche par le symbolisme d'un antique instrument de torture. A l'extrémité sud du continent américain où est vantée la colonisation par la croix comme dans les écoles bavaroises et italiennes où les crucifix refusent de quitter les murs, c'est la même vénération de l'étrange amour chrétien qui vit une divinité terrifiante mettre son fils à mort. Quelle aurait été la diffusion du symbole si Jésus avait été simplement pendu à une croix (*Questions de Barthélemy, Écrits apocryphes chrétiens*, Gallimard, 1997) ou cloué sur un poteau ou une potence en forme de T ?

Ratzinger est d'autant plus enclin à exhorter les chrétiens à plus de visibilité que la laïcité, comme fondement de l'État moderne, ne pourrait être plus vertueuse que lui, et par conséquent pérenne, si celui-ci persiste dans la neutralité absolue. La religion est seule dépositaire de la liberté, de la tolérance, des valeurs humaines et morales : *"un État absolument neutre ne peut pas sérieusement garantir la liberté et la tolérance dans une société s'il n'incarne pas lui-même des valeurs hautement morales et humaines"* (*L'Express*, mars 1997, propos republiés le 25 avril 2005). Le christianisme est un englobant qui ne transige pas. Et la laïcité ne serait qu'un principe provisoire : *"la laïcité n'est pas un acquis définitif"*. L'Union européenne, dans un exercice de servilité rarement égalé, a donné raison à ce mépris de la laïcité en finançant les JMJ d'août 2005 à hauteur de 1,5 millions d'euros (*AFP*, 18 août 2005).

Mais au prix de contradictions qui en ont envoyé plus d'un au bûcher, errant dans le labyrinthe d'une société dont il n'a plus les clés, le Vatican oscille aujourd'hui entre la condamnation alarmiste et la récupération des valeurs laïques. Benoît XVI avance sans trop y croire une défense démentie tant par les textes fondateurs que les discours ou les faits : la laïcité serait une conquête chrétienne et les effets néfastes dont souffrirait la cause chrétienne incomberaient au *"laïcisme"*. Dans *Le sel de la Terre*, il ose une position des plus acrobatiques : *"L'idée de la séparation de l'Église et de l'État n'est entrée dans le monde que grâce au christianisme."* Pitoyable mensonge d'une institution distancée par le cours ingrat de l'histoire. La démocratie, les droits de l'homme et du citoyen, le droit de vote des femmes, autant de conquêtes chrétiennes méconnues que l'Église a, par une chaste modestie, su taire pendant près de vingt siècles ? Ratzinger n'attribue pas pour autant les fondements de la laïcité à tous les monothéismes : *"l'islam ne connaît absolument pas la séparation des domaines politiques et religieux, inhérente au christianisme dès le début."* La concurrence acharnée, digne d'une cour de récréation, entre les tenants de tel ou tel prophète peut faire sourire. Beaucoup plus préoccupante est la réception placide de cette réécriture de l'histoire, rendue persuasive par la simple répétition du mensonge. Des catholiques, voire certains non catholiques, lui réservent en effet un accueil favorable, abusés par le contraste d'un islam encore adepte d'une violence sanguinaire délaissée aujourd'hui par les adorateurs du légendaire Jésus. Le temps qui passe agit parfois comme une douce amnésie.

2.3.2 Le relativisme

Fort de la réputation de brillant intellectuel dont il a été auréolé, Benoît XVI a marqué de sa patte le combat antilaïque par l'acharnement contre le relativisme. Mais sa compréhension de la mode du relativisme n'en est qu'une version réduite au cas particulier des idéologies d'essence religieuse ou matérialiste. Loin d'enrichir les concepts, Benoît XVI les appauvrit et brandit le relativisme comme un slogan publicitaire, mieux diffusable. Il identifie ou crée un ennemi pour fédérer le peuple des sacristies et donner un nom à sa propre désillusion.

Par le relativisme, estimer qu'une théorie en vaut une autre est refuser toute prééminence de l'une sur l'autre et, conséquemment, détruire la force de la preuve. La preuve disparaît et le pas peut être vite franchi pour entraîner, dans son évanouissement, la vérité et le réel. Tous les domaines de la pensée sont affectés par cet affadissement : la philosophie, la politique, la science, la culture; tout ne serait que croyances également respectables par la magie d'un lissage cérébral.

Le discours scientifique est alors relégué par le snobisme postmoderne à une curiosité sociologique ou historique et il ne pourrait prétendre dominer l'explication religieuse de la nature, ni s'y soumettre. "Ni... ni..." ou la politique de l'indécision et de l'effroi de l'engagement. L'Université Interdisciplinaire de Paris s'est fait une spécialité d'exploiter cette mise à plat de la rationalité et du spirituel. Si le procédé espère écarter la rationalité d'une explication naturaliste du monde, il ne propulse pas pour autant la religion en détentrice exclusive du vrai. L'égalité de traitement entraînée par la dilution des concepts implique le refus de la détention de vérités exclusives et le relativisme apparaît encore nettement insuffisant pour l'appétit des dogmes monothéistes. L'Église demeure au milieu du gué; Benoît XVI entend lui faire atteindre l'autre rive et fulmine régulièrement contre le relativisme qu'il accable, selon les situations, des maux du matérialisme ou de l'œcuménisme. Ratzinger est irrité par toutes les conceptions du monde qui ne placent pas son officine en leur centre. Réduire la foi, que l'Église accapare totalement, à l'expression d'une subjectivité particulière est insupportable au cardinal : *"nous sommes opposés à un laïcisme idéologique qui risque d'enfermer l'Église dans un ghetto de subjectivité"* (Le Figaro 13 août 2004).

L'exaspération du pape est telle que toutes les occasions conviennent pour éloigner, tel le diable, le relativisme de la Très Sainte Église Catholique et Apostolique Romaine. Quand le nouvel ambassadeur de Nouvelle Zélande au Vatican lui adresse ses lettres de créances, Benoît XVI profite de la tribune qui lui est donnée pour s'alarmer des défis imposés par la sécularisation du monde. Il s'agit pour le pontife de *"renforcer l'exercice authentique de la liberté face au relativisme"* (Zenit 17 juin 2005). C'est l'habituel travestissement des mots pour contrarier leur sens. La *"liberté"* ici opposée au relativisme est l'étrange liberté du croyant assigné à ne croire qu'en la religion unique afin de ne pas adopter quelque autre conception du monde.

Les efforts du pape suscitent la reconnaissance d'autres continuateurs du mythe christique et néanmoins concurrents. Lors de la réception à Moscou du président de la Chambre italienne des députés en juin 2005, le patriarche Alexis II a fustigé les *"tendances anti-chrétiennes"* qui seraient une *"forme d'intolérance absurde"* et a déploré qu'on *"empêche les chrétiens d'exprimer leur foi librement"*. Mais Benoît XVI veille et le patriarche a aussi affiché ses espoirs dans le panzerpape à agir *"contre la violence, l'égoïsme et le relativisme moral"* (Zenit 8 juin 2005). Alexis II compte tout aussi fermement sur l'envoyé du ciel que fut Vladimir Poutine pour la restauration du christianisme et de sa morale. Nul doute qu'aucun relativisme

moral ou autre n'est à craindre avec l'ancien officier du KGB. Son investiture avait été saluée par une célébration religieuse dirigée par le patriarche le 7 mai 2000. Les rencontres entre Poutine et le chef de la secte moscovite sont fréquentes, le premier considérant l'Église orthodoxe comme la *"gardienne des valeurs spirituelles et morales"*. Et grisé par les temps nouveaux, Alexis II n'a pas manqué de demander l'introduction de cours de religion dans les lycées sous prétexte de culture.

2.3.3 Une religion opprimée ?

Les revendications d'Alexis II sont bien le moins qu'on puisse exiger vu les graves attaques dont le christianisme serait l'objet à en croire les paroles toujours effarées de Ratzinger. Aucun mot, marqué du sceau de l'infaillibilité papale, n'est trop fort pour dénoncer le martyre que ferait subir la laïcité au christianisme. La situation est à ce point sans issue et désespérée que la principale action proposée par Benoît XVI est la prière ! Des lamentations infinies sur son propre malheur, tel est le message d'espoir du Vatican à ses ouailles disciplinées. Chaque fin de mois, le pape fixe un thème pour les intentions de prières pour le mois suivant. Septembre et octobre 2005 ont ainsi été respectivement dédiés aux prières *"pour que le droit à la liberté religieuse soit reconnu par les gouvernements de tous les peuples de la Terre"* (Zenit, 30 août 2005) et *"pour que les chrétiens ne soient pas découragés par les défis de la société sécularisée, mais qu'ils rendent témoignage en toute confiance de leur foi et de leur espérance"* (Zenit, 30 septembre 2005). L'abattement frapperait des chrétiens en déshérence, interdits de pratiquer leur culte, ne disposant plus de "liberté religieuse"... Le tableau autant faux que caricatural tente de faire passer la laïcité pour une oppression rigide alors qu'elle offre précisément le meilleur cadre pour la coexistence de toutes les options philosophiques en matière de croyance et d'incroyance. Mais cette coexistence pacifique est insupportable à l'autorité romaine qui ne se nourrit que de la domination des individus. L'obstacle principal rencontré par le christianisme n'est pourtant pas la laïcité mais les chrétiens eux-mêmes qui ne croient plus qu'à une infime partie du canon.

Comme Benoît XVI n'est qu'une mitre papale posée sur Ratzinger, le discours du pape reprend celui du cardinal. Dans un entretien avec le quotidien italien *La Repubblica*, le cardinal avait déversé un florilège alarmiste devant la sécularisation de la société (Zenit 19 novembre 2004) : *"La laïcité n'est plus un facteur de neutralité garantissant la liberté générale, et elle est en train de devenir une idéologie. Elle s'impose par le biais de la loi et interdit l'expression publique du point de vue catholique et chrétien. Ce point de vue, qui risque de devenir strictement privé, va vers la mutilation. Il y a donc un conflit et nous devons défendre la liberté religieuse face à l'imposition d'une idéologie qui se présente comme l'unique voie rationnelle, alors qu'elle n'est que l'expression d'un certain rationalisme."* La laïcité ne serait pas seulement contraire au dogmatisme chrétien, elle commettrait l'affront d'être imposée *"par le biais de la loi"*, une loi élaborée par les Parlements plutôt que descendue du ciel. Le thème récurrent de la défense de la liberté a moins pour mission de convaincre que la religion c'est la liberté (quelle liberté ?, de croire ?, de se soumettre ?) que de l'opposer à la laïcité par son association contre-nature avec la religion. On notera l'évocation de la prétendue mutilation du point de vue chrétien qui n'est pas sans rappeler d'autres mutilations, sexuelles et non fictives celles-là, pratiquées dans les monothéismes. Le terme est fort et c'est à dessein que Ratzinger le préfère à d'autres mots qui auraient pu être moins alarmistes. Apeurer le croyant pour le précipiter dans des mythes à l'absurdité abyssale vaut mieux qu'une exégèse laborieuse. Ratzinger va jusqu'à se plaindre d'une *"agressivité idéologique séculière assez préoccupante"*, agressivité qu'il n'hésite pas à redéfinir : *"La juste laïcité est la liberté de religion"*, sournoise définition qui, par son contraire, amalgame la laïcité à une politique antireligieuse.

Catastrophisme et mensonge sont les deux piliers d'une propagande catholique murée dans la nostalgie de l'absolutisme.

3 Le pape qu'attendait l'extrême droite

L'élection de Ratzinger a été la "bonne nouvelle" que l'extrême droite catholique attendait avec impatience. Toutes les organisations pour qui la France demeure "la fille aînée de l'Église" avant d'être une république laïque se sont abondamment réjouies de ce non évènement. Alors que d'éternels naïfs pronostiquaient, ou feignaient d'espérer, un pape d'Amérique Latine, terre qui connaît un colonialisme chrétien sans fin, ou d'Afrique, un pape noir aurait eu le meilleur effet pour quelques bonnes âmes européennes, la clique parée de la pourpre cardinalice en a décidé autrement. On ne s'éloigne pas avec tant de facilité de directives implicites forgées au Vatican par des siècles de fermeté. L'islam exècre "les innovateurs" avec la même sincérité, signe que les recettes des uns fonctionnent avec la même efficacité chez les autres. L'accession du grand inquisiteur à la papauté rassura la réaction catholique pour laquelle on ne change pas une institution qui perd chaque jour un peu plus d'adeptes.

3.1 Le Front National

Le Front National, par la voix de son maître, s'est félicité de l'évènement en apportant "*ses sincères et filiales félicitations au Saint Père Benoît XVI*" (communiqué de presse de Jean-Marie Le Pen du 20 avril 2005). Les "*filiales*" félicitations attestent de la sainte subordination qui lie le Front National au Vatican. Le Pen conclue son bref message par un enthousiaste "*Longue vie à lui ! Longue vie à la chrétienté !*" Le chef du FN avait été reçu par Jean Paul II le 10 avril 1985 et vingt plus tard, Bernard Antony, président de l'AGRIF, s'en vante encore. Il précise que Wojtyla "*fût tout aussi chaleureux avec Jean-Marie Le Pen*" à qui il avait serré la main (communiqué de Bernard Antony, 5 avril 2005).

3.2 L'AGRIF

L'Alliance générale contre le racisme et pour le respect de l'identité française et chrétienne est une résurgence de l'interdiction du droit à la critique du christianisme, sorte de bras armé du catholicisme français. La Conférence des Évêques de France dispose elle aussi de sa propre officine, l'association Croyances et Liberté. L'AGRIF agit pour le retour du délit de blasphème en déposant des plaintes à l'encontre de cinéastes ou de campagnes publicitaires qui proposent un portrait de la secte romaine non conforme à son fanatisme. Dans sa frénésie à interpellier les tribunaux, l'AGRIF a déposé une plainte en mai 2005 contre l'émission des Guignols de l'info diffusée sur Canal + : le lendemain de l'élection, l'émission satirique avait fait allusion à l'enrôlement du jeune Ratzinger dans l'armée nazie (communiqué de Bernard Antony, 16 juin 2005). La "*défense des chrétiens injuriés*" et le respect des "*sentiments des chrétiens*" mis en exergue par l'AGRIF (communiqué de Bernard Antony, 22 avril 2005) sont la forme moderne du délit de blasphème. Benoît XVI dispose donc, en France, de légions fort dévouées pour exiger un traitement très chrétien de son image dans les médias.

3.3 Le Mouvement National Républicain

Si Le Pen peut se targuer d'une antériorité certaine dans ses rapports avec la papauté, Bruno Mégret a, par contre, prit de court son frère ennemi en diffusant son communiqué le jour

même de l'apparition de la fumée blanche : *"l'élection de Benoît XVI est une bonne nouvelle pour les catholiques mais aussi pour tous les Français attachés à nos valeurs de civilisation"* (communiqué du MNR, 19 avril 2005). Le rejet du matérialisme et l'inscription des prétendues origines chrétiennes de l'Europe dans la Constitution Européenne y expliquent la satisfaction des clones du FN.

3.4 Christine Boutin

Christine Boutin, on s'en doute, ne fut pas la dernière à acclamer le résultat du conclave. La députée de l'Union pour un Mouvement Populaire des Yvelines a *"exprimé sa joie et sa confiance dans le choix des 115 Cardinaux"* de la plus simple des façons : *"Benoît XVI : le Pape qu'il nous faut !"* (communiqué du Forum des Républicains Sociaux, dirigé par Christine Boutin). Une phrase étonne pourtant dans sa déclaration. Christine Boutin note que *"la rapidité avec laquelle l'élection du nouveau pape s'est réalisée est la preuve de la liberté et de la confiance mutuelles des cardinaux."* Était-il permis d'en douter ?

Christine Boutin est aussi consultant pour le Conseil pontifical pour la famille et est le relais des appels du Vatican contre l'avortement. En janvier 2005 elle a déposé un projet de loi pudiquement intitulé *"Proposition de loi tendant à favoriser l'aide aux femmes enceintes en difficulté"*. Ce texte se fixe pour objectif de dissuader les femmes tentées par l'IVG et, incidemment, de culpabiliser celles qui y ont recours. Pour ce faire, la députée propose rien de moins que le financement public d'un *"Fonds de prévention de l'IVG"* dont la mission serait de subventionner les associations catholiques antiavortement. Ses positions antiféministes ne lui ont jamais valu d'être considérée comme suspecte à l'UMP.

3.5 L'Opus Dei

Les organisations catholiques les plus soucieuses du respect des valeurs chrétiennes ont manifesté le même pieux contentement au résultat du 19 avril 2005. L'Opus Dei, à l'instar du Front National, s'inscrit dans la filiation du nouveau pape : *" Les catholiques du monde entier remercient Dieu pour ce don du nouveau pape, Benoît XVI. Ils tournent de nouveau leur regard filial vers le successeur de Pierre, chez qui ils trouvent lumière et sérénité."* (communiqué de l'Opus Dei, 19 avril 2005). Par son *"adhésion"* et son *" affection profondément filiale"*, Javier Echevarria, le Prélat de l'Opus Dei, a assuré Benoît XVI *"de [s]a pleine adhésion à sa personne et à ses enseignements"*. Jean Paul II a pu mesurer le bénéfice de la pleine et entière fidélité de la sainte mafia et celle-ci connut un véritable âge d'or sous son pontificat. De 1978 à 2005, l'Opus Dei a investi le Vatican plus que jamais auparavant par la grâce du pape polonais.

Pour l'abbé Antoine de Rochebrune, vicaire de la prélature de l'Opus Dei en France, *"l'élection de Joseph Ratzinger est une bénédiction pour l'Église"* (communiqué de l'Opus Dei en France, 19 avril 2005) et il assure que l'Opus Dei va continuer à prier pour lui. Fort de ce soutien surnaturel, sinon efficace, du moins sincère, Ratzinger peut être confiant sur l'entière dévotion des successeurs de Josémariam Escriva de Balaguer, béatifié et canonisé par son prédécesseur respectivement en 1992 et 2002. Saint Josémariam dispose d'ailleurs d'une statue en marbre au Vatican sur la façade sud de la basilique Saint-Pierre. La statue de cinq mètres de hauteur a été bénie par Benoît XVI le 14 septembre 2005. Et le fondateur de l'Œuvre n'est pas le seul à bénéficier des largesses vaticanes. Le procès pour la cause de son

successeur, le cardinal espagnol Alvaro del Portillo mort en 1994 à l'âge de 80 ans, a été ouvert le 5 mars 2004. Un retour de politesse bien compréhensible de la part du Vatican puisque l'Opus Dei avait, auparavant, élevé Ratzinger au grade de docteur *honoris causa* de l'Université de Navarre en 1998. Le catholicisme est une grande famille et la secte franquiste en est membre de plein droit.

3.6 Les Légionnaires du Christ

L'Opus Dei a éclos en Espagne et c'est dans un autre pays hispanophone, le Mexique, qu'ont été fondés les Légionnaires du Christ en 1941. Ardents propagateurs du christianisme, les Légionnaires du Christ se sont associés aux vives félicitations de l'extrême droite catholique. Une fois encore, les fanatiques réaffirment la filiation qui les unit à Benoît XVI, leitmotiv de la hiérarchie militaire sans laquelle le christianisme n'aurait pas survécu : *"nous nous adressons, dès les premières heures de son pontificat, au Saint Père lui-même : comptez sur notre adhésion filiale et généreuse à votre personne et à votre ministère"* (communiqué des Légionnaires du Christ, 19 avril 2005). Les troupes sont en ordre et prêtes à l'action pour *"le respect (et si nécessaire la défense) de sa personne et de son charisme indispensable à l'Eglise."* Le texte du communiqué rappelle, avec la déférence qui sied au gourou fondateur, les paroles de Marcial Maciel sur l'absolue soumission au pape : *"en étant unis à lui [Benoît XVI] et aux évêques en communion avec lui, nous restons unis au Christ lui-même."*

Motus par contre sur les unions plus charnelles avec des enfants dont Maciel est accusé. Les découvertes de cas de pédophilie sont courants dans le catholicisme (France, États Unis d'Amérique, etc.). Dans le cas de Maciel, elles révèlent les méthodes brutales de l'ascension prodigieuse des Légionnaires dans le catholicisme mondial et les affaires (les Légionnaires disposent de leur propre service de presse, l'agence Zenit). Mais le phénomène n'est pas nouveau. Les perversions sexuelles des curés ont été dénoncées chaque fois que la parole a pu trouver quelque espace de liberté pour condamner la nocivité d'un système qui impose le célibat. Montesquieu, dans les *Lettres persanes*, évoque un viol perpétré par un curé (Lettre XXVIII) et relève que l'abstinence fait du prêtre un eunuque (Lettre CXVII); Louis Lavicomterie expose en 1792 d'innombrables cas de débauche chez les papes (*Les crimes des papes depuis saint Pierre jusqu'à Pie VI*, Au bureau des révolutions de Paris, 1792); Charles Sauvestre rapporte, en 1869, une quinzaine d'affaires contemporaines (*La sonnette du sacristain*, E. Dentu Libraire éditeur, 1869) et sous la Troisième République le thème sera abondamment exploité.

3.7 La Fraternité Sacerdotale Saint Pie X

Dans le même courant du catholicisme martial, la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X a accueilli le nouveau despote non seulement comme l'espoir d'une résurrection du catholicisme des origines mais aussi comme un appel d'air pour officialiser sa propre existence dans le giron catholique. La FSSPX est en froid avec le Vatican depuis 1988 quand la direction romaine a excommunié Mgr Lefebvre. Les liens n'ont cependant jamais été rompus et Ratzinger, du temps où il était cardinal, avait veillé à ce que ces brebis fidèles, mais exigeantes, ne s'éloignent pas définitivement de la bergerie. Il avait tenté en particulier d'éviter la rupture de 1988 (*Le Monde* 30 août 2005).

A l'issue de l'élection, Bernard Fellay, Supérieur Général de la FSSPX, a vu dans la désignation du 265^e pontife *"une lueur d'espérance de sortir de la profonde crise qui secoue l'Église catholique"* (communiqué de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X). La réaction des disciples de Mgr Lefebvre est en fait lourde de sous-entendus et constitue une mise au point très claire sur ses revendications : *"Monseigneur Fellay implore Notre Seigneur Jésus-Christ, Tête du Corps Mystique, afin que la Tradition bimillénaire de l'Église, oubliée et mise à mal au cours des quarante dernières années, retrouve enfin sa place durant ce Pontificat, et que la Sainte Messe traditionnelle soit rétablie sans restrictions dans tous ses droits."* Les *"quarante dernières années"* font naturellement allusion au concile Vatican II, une innovation impie pour les traditionalistes. Très astucieusement, Fellay rappelle à l'intéressé ses déclarations antérieures : *"certains aspects [de la crise de l'Église] ont été soulevés par l'ancien Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, et tout récemment dans sa prédication du Chemin de Croix pour le Vendredi Saint."*

Les attentes de la FSSPX ont connu un début de satisfaction avec la réception du chef des lefebvristes par Benoît XVI le 29 août 2005. De l'entretien rien n'a filtré hormis un communiqué laconique précisant que la rencontre s'est déroulée *"dans un climat d'amour pour l'Église et de désir d'arriver à la pleine communion"* (AFP 29 août 2005). C'est bien là l'annonce du souhait, partagé des deux côtés, de trouver un terrain d'entente avec la volonté de *"procéder par étape et dans un délai raisonnable"*. D'une part le Vatican ne peut risquer de perdre la machine de guerre constituée par les occupants illégaux de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. D'autre part ceux-ci, face aux conflits qui les divisent (dont le cas de l'abbé Laguérie, ancien locataire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, expulsé au Mexique mais retranché à Saint-Éloi à Bordeaux), ont un besoin pressant de paroisses officielles pour capter des chreticoles moins faciles à atteindre autrement. Les tractations entre la FSSPX et le Vatican relèvent plus de détails sur la liturgie et l'importance accordé à l'œcuménisme que de réels désaccords sur la place du christianisme dans le monde et les questions de société (laïcité, avortement, etc.). L'avenir s'annonce donc prometteur pour leurs relations et Benoît XVI en est le meilleur artisan qui soit.

3.8 La béatification de Léon Dehon

Les connexions entre le pontificat de Benoît XVI et l'extrême droite catholique ne se résument pas à quelques communiqués de presse guillerets. Elles se nourrissent aussi de faits et la béatification prévue du prêtre antisémite Léon Dehon en aurait été l'illustration immonde. La cérémonie était programmée pour le 24 avril 2005 mais Jean Paul II, par une ultime facétie, a refilé la patate chaude à son successeur qui l'a suspendue.

Léon Dehon, né en 1843 et décédé en 1925, n'aura eu de cesse de fustiger les juifs, les francs-maçons, les Lumières, la Révolution, la laïcité, le tout enveloppé pudiquement dans un écran de fumée dénommé "christianisme social". Ses pages les plus antisémites paraissent dans son *Catéchisme social* en 1898. On peut y lire avec effroi tous les poncifs de l'antisémitisme à une époque de bouillonnement autour de l'affaire Dreyfus : les juifs ont *"soif de l'or et le Christ pour ennemi"*, ils ont l'esprit de *"dissimulation et de domination"*, l'argent est un *"instinct de race"* et le Talmud est *"le manuel du parfait israélite, du détrousseur, du corrupteur, du destructeur social"* (Le Monde 10 juin 2005).

En 1896, Dehon participe à Lyon au Congrès national de la démocratie chrétienne qui se réclame ouvertement de l'antisémitisme et de l'antimaçonnisme. Dehon traite des questions sociales et cette tribune est pour lui le prétexte à déverser sa haine des juifs et des francs-

maçons : *"Une secte s'est emparée du pouvoir. Elle nous gouverne, elle nous domine. Elle ne s'en cache pas. Elle s'en glorifie. Les lois se préparent au Grand Orient. Toute l'administration se recrute dans les loges, et, ce qu'on ne fera jamais trop ressortir, la franc-maçonnerie est sous l'influence dominante des juifs. Non seulement les princes de la secte, les Lemmi et les Nathan sont juifs, mais en France les Israélites pullulent dans les hauts grades. Ces jours-ci encore, les publications maçonniques annonçaient des réceptions dans les hauts grades, et les listes étaient remplies de ces noms caractéristiques : les Meyer, les Blum, les Weill, les Goldschmidt."* (Congrès national de la démocratie chrétienne, tenu à Lyon les 25, 26, 27, 28, 29, 30 novembre 1896 et organisé par la "France libre" : compte rendu 15 septembre 1897,

<http://visualiseur.bnf.fr/Visualiseur?Destination=Gallica&O=NUMM-75551>). Francs-maçons et juifs seraient tout aussi responsables des *"folies budgétaires"* de la France à quoi il faut ajouter, pour les premiers, leur activité en faveur de la laïcité.

Sur les autres thèmes, le ton est le plus alarmiste qui soit : *"la société française ayant abandonné sa croyance à la révélation et à l'Evangile est tombée dans le désarroi intellectuel et moral"*, *"un concubinage immonde remplace souvent le mariage dans les populations ouvrières urbaines"*, Dehon évoque *"la hideuse lèpre du divorce"*, il s'inquiète que les Français soient *"envahis en pleine paix"* par l'afflux d'Allemands, de Belges, d'Italiens, d'Espagnols, les enfants illégitimes sont des *"bâtards"*, il relie la délinquance des jeunes au fait que *"Dieu a été chassé de l'école"* et déplore *"l'affaiblissement de la race française"*. Le programme du Front National avant l'heure. Sans oublier le socialisme et le souvenir de la Commune qui demeurent des craintes terrifiantes. Et en 1908 est publié son *Programme de la franc-maçonnerie en Italie et en France*.

Pourtant, malgré un tel bilan, Dehon est loin d'être infréquentable pour l'ensemble du catholicisme français. Une communauté a été créée à son initiative, les prêtres du Sacré-Cœur de Jésus aussi appelés Dehoniens. Fondée en France en 1878, la congrégation compte 2300 religieux répartis dans 38 pays sur les cinq continents. En 2005 les Éditions du CERF ont publié une biographie élogieuse réalisée par Yves Ledure et l'ouvrage était orné d'un bandeau annonçant sa béatification pour le 24 avril.

Léon Dehon ne serait pas le premier des dehoniens à recevoir les honneurs du Vatican. Le 11 mars 2001 Jean Paul II avait procédé à la béatification du prêtre Juan Maria de la Cruz García Méndez présenté par les dehoniens comme un *"martyr de la persécution religieuse durant la guerre civile espagnole"* (il avait été exécuté en août 1936).

3.9 Prêtres contre-révolutionnaires mexicains et espagnols

Si la décision de béatifier Dehon n'est pas encore connue à la rédaction de ces lignes, la béatification de plusieurs prêtres contre-révolutionnaires du 20^e siècle a, par contre, été célébrée depuis l'accession de Benoît XVI au trône suprême. Sept prêtres et une religieuse espagnols, et treize prêtres et laïcs mexicains, ont été béatifiés respectivement le 29 octobre (à la Basilique du Vatican) et le 20 novembre 2005 (à Guadalajara au Mexique). En les présentant comme des martyrs de *"persécutions antireligieuses"* (les bienheureux ont été exécutés en 1936 en Espagne et en 1927-1928 au Mexique), le Vatican occulte leur soutien au franquisme et leur combat contre la révolution mexicaine.

Comme l'accession au titre très convoité de saint est une manne destinée à capter la fascination des foules, les exécutions de religieux complices du fascisme sont une aubaine

pour une Église qui, au cours de son histoire, a fait infiniment plus de victimes qu'elle n'eut de martyrs. Ceux-ci sont donc d'autant plus précieux qu'ils sont rares. Les religieux espagnols et mexicains sont les bienvenus dans l'hagiographie catholique qui en a fait autant de victimes volontaires, voire avides de souffrances. Cette attirance morbide est paradoxale pour une doctrine qui a le suicide en horreur, la différence étant mince entre le suicide et le martyre ardemment souhaité. Les affres de l'enfer auxquels sont voués les révolutionnaires espagnols et mexicains apparaissent alors très injustes en comparaison de la reconnaissance que devrait leur valoir leur responsabilité directe dans l'obtention, pour les curés, du titre de bienheureux. L'Église veille bien à ignorer l'incohérence qui consiste à se féliciter de l'issue d'une action tout en fulminant contre ses auteurs.

En 1939, l'Espagne ploie sous le fascisme. L'Église espagnole, par "*la lettre collective des évêques espagnols*" du 1er juillet 1937, comme le Vatican, a apporté un entier soutien à Franco et ses phalanges. Pie XII déclare le 16 avril 1939, une fois la victoire du "*Sauveur*" acquise, que l'Espagne franquiste est "*la patrie élue de Dieu*" et une célébration religieuse à Rome saluera la défaite des antifascistes. Mais la participation de l'Église ne s'est pas limitée à de pieux sermons et des prêtres ont mis le fusil à l'épaule ("*Land and freedom*", un des meilleurs films de Ken Loach, en donne une illustration saisissante). Par la béatification de prêtres franquistes espagnols, Benoît XVI n'innove en rien et s'inscrit dans la sainte ligne de l'Église, celle tracée depuis des siècles et suivie scrupuleusement par Jean Paul II. Le gourou Wojtyła avait ouvert la voie à la réhabilitation du franquisme en béatifiant une cohorte d'ibères ensoutanés en 2001. Le 11 mars 2001, deux cent trente trois religieux et laïcs tués au cours de la guerre d'Espagne ont été béatifiés en plaçant leur mort dans le cadre d'un terrorisme anticlérical. La démarche assimilait la lutte des républicains espagnols au terrorisme actuel des nationalistes basques de l'ETA. S'il est vrai que le clergé espagnol a souffert de grandes pertes pendant la guerre civile, il n'est pas moins vrai que le peuple espagnol a subi le joug catholique pendant des siècles et que les victimes en sont infiniment plus nombreuses. Les deux cent trente trois béatifiés ont naturellement été décrits comme des martyrs ce qui permet de ne pas exiger d'eux qu'ils aient réalisé des miracles, un stratagème habile vu la rareté de plus en plus marquée des miracles. Et dans le même élan contre-révolutionnaire, Jean Paul II a procédé, le 4 mai 2003 lors de sa venue à Madrid, à la béatification d'un autre curé tué pendant la guerre d'Espagne. L'exaltation du martyr évite de reconnaître la participation active de l'Église à la dictature de Franco.

Au Mexique, la stabilité du régime de Porfirio Díaz (trente quatre ans de dictature) fut pour l'Église la garantie d'une solide assise dans la société contre l'émancipation individuelle et la liberté de travailleurs qui réclamaient la terre et la liberté ("*Tierra y libertad*"). A l'exploitation des ouvriers et des paysans, à la pratique du travail esclave dans les grandes propriétés terriennes (voir l'extraordinaire "*Que viva Mexico*" tourné par Sergueï Eisenstein en 1931), l'Église oppose la prière et la soumission. L'anarchiste Ricardo Flores Magón dénonce sans relâche la pieuvre catholique, cette cléricanaille qui opprime le peuple mexicain pour sa prospérité personnelle : "*«Je ne veux pas être esclave !» crie le Mexicain, et, prenant le fusil, il offre au monde entier le spectacle grandiose d'une vraie révolution, d'une transformation sociale qui est en train de secouer les fondations mêmes du noir édifice de l'Autorité et du Clergé*" (discours du 1er juin 1912 dans *La révolution mexicaine de Ricardo Flores Magón*, Spartacus, 2004). La béatification de religieux contre-révolutionnaires est le complément logique des mises en garde antilaïques de Benoît XVI à l'égard de la société mexicaine.

3.10 Un criminel de guerre croate protégé par le Vatican

Les exemples les plus connus de la collaboration de l'Église catholique avec les régimes fascistes sont vieux de quelques décennies. Franco, Mussolini, Touvier seraient-ils les acteurs d'une époque révolue ? Le Vatican aurait-il définitivement rompu avec ses complicités fascistes ? La tragédie rwandaise de 1994 prouve le contraire. Plus récemment, les compétences de dissimulation des criminels de guerre à la justice, largement exploitées après 1945, ont été de nouveau mises en œuvre pour protéger un criminel de guerre croate. Carla Del Ponte, procureur du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, a accusé l'Église catholique de cacher le général Ante Gotovina recherché pour des crimes commis en 1995 contre des Serbes (*Reuters*, 20 septembre 2005). Gotovina est un ancien soldat de l'armée française où il a servi dans la Légion étrangère (*Le Figaro*, 4 octobre 2005). Les demandes répétées de Carla Del Ponte aux autorités de l'Église, tant au Vatican qu'en Croatie, n'ont reçu aucune réponse au sujet de sa protection dans un monastère franciscain de Croatie. Joaquim Navarro-Valls, porte-parole du Vatican et membre de l'Opus Dei, n'a pu fournir qu'une explication confuse à ce mutisme en prétextant de façon piteuse que "*la Secrétairerie d'État n'est pas un organe du Saint-Siège en mesure de collaborer institutionnellement avec des tribunaux*" (*Vatican Information Service*, 21 septembre 2005).

Benoît XVI a donc persisté dans le refus de donner toute information qui aurait pu aider à la localisation de Gotovina. Celui-ci a finalement été arrêté en décembre 2005 aux Îles Canaries. Benoît XVI a ainsi agi à l'identique de Paul VI qui avait assuré la protection de criminels nazis soit par l'exfiltration hors d'Europe, soit en les cachant dans divers couvents européens (*Des nazis au Vatican*, Mark Aarons et John Loftus, Éditions Olivier Orban, 1992). Alors cardinal, Giovanni Montini avait dirigé l'organisme pontifical chargé de "*l'aide aux réfugiés politiques*" selon l'euphémisme utilisé dans la biographie proposée sur le site du Vatican ("*the care of political refugees*"),

http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/biography/documents/hf_p-vi_bio_16071997_biography_en.html). Cette appellation inclut en fait la soustraction à la justice de nombreux nazis allemands, oustachis croates et fascistes ukrainiens. Soixante ans après, Benoît XVI maintient l'assistantat procuré par le Vatican aux criminels de guerre. Et sous le règne de Jean Paul II, l'exfiltration en Europe de prêtres ayant participé au génocide rwandais avait constitué un exemplaire supplémentaire de la collusion de l'Église catholique avec les fascistes.